« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »
Association Loi 1901 n° W143000117, SIRET 53977241800015, **d'intérêt général**
« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », Mairie de SAINT-ARNOULT, avenue Michel d'ORNANO, 14800 SAINT-ARNOULT.
Téléphone 06 09 83 47 76. www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org

Une « chronique » de l'association durant 2025.

Présentation.

Depuis 2020, nous tenons cette « Chronique », une forme de journal qui offre une bonne « traçabilité » de la vie de notre association, cette « forme » étant appréciée, nous poursuivons donc ainsi pour 2025.
Avec une diffusion périodique (trimestrielle).

Janvier 2025

De la « Fédération Européenne des Sites Clunisiens » » « FESC » : ses vœux et programme pour 2025 :

« Madame, Monsieur,
En 2024, la célébration du trentième anniversaire de la Fédération et le développement de ses actions structurantes nous ont donné l'occasion de nous retrouver autour de plusieurs rencontres européennes et festives.
Cette dynamique se poursuivra en 2025 autour d'événements d'ores et déjà programmés. Nous vous invitons à bloquer dès maintenant les dates suivantes dans votre agenda :
De février à mai - Rencontres des Comités territoriaux
Les groupes de travail régionaux mis en place dès 2022 dans le cadre de la candidature d'inscription du réseau clunisien à l'UNESCO s'inscrivent dans le projet culturel présenté le 12 octobre dernier à Cluny par le président Marc FLEURET. Sont concernés l'ensemble des sites membres de la Fédération.
Vous recevrez dans le courant des prochaines semaines l'invitation à la rencontre de votre Comité territorial, qui se tiendra en présence des représentants de la Fédération et du chef de projet UNESCO Enrique SAIZ.
Du 4 au 5 juillet - Assemblée générale 2025
Elle sera accueillie à Agen et à Moirax, Lot-et-Garonne, France. Le programme et les inscriptions vous parviendront au cours du printemps 2025.
D'autres événements sont en cours de préparation, dont les dates vous seront confirmées ultérieurement.
Nous sommes impatients de poursuivre nos travaux communs dès la rentrée 2025 (veuillez noter que les bureaux de la Fédération rouvriront le lundi 6 janvier).
Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos salutations les meilleures.
L'équipe de la FESC »

Le 09, le Président confie nos comptes 2024 à Madame Dominique PANIN, pour vérifications et contrôles.

Le 20, en fin de matinée, le Président reçoit un appel téléphoné de M. Vincent JUHEL, Administrateur de « La Société des Antiquaires de Normandie », nous évoquons le soutien que cette très éminente société savante pourrait manifester à la « Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, et pour laquelle le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque est en lice (seul site normands). Monsieur JUHEL s'engage à consulter ses Collègues lors de la prochaine séance plénière. Le Président lui exprime sa gratitude et lui redit combien la qualité de site clunisien est redevable à l'excellent travail de M. Victor HUNGER (sa monographie publiée en 1923), qui était membre de la « La Société des Antiquaires de Normandie ». Nous attendrons, avec confiance, la suite de ces consultation et délibérations.

Le 21, nous renouvelons nos abonnements auprès d'OVH (Renouvellement hébergement site internet et Nom de domaine) (62,96€).

Le 21, Mme et M HARDUIN-AUBERVILLE, interviennent à la chapelle pour le fleurissement et un ménage succinct.
Le 21, lors de sa brève visite à la chapelle, le Président constate une nouvelle manifestation du délitement des joints des murs gouttereaux, et en informera la Commune, par courriel accompagné de photos, le 28/01/2025.
Le 28, Madame Dominique MICHAUX, nous restitue, après vérifications et approbation, nos comptes 2024. Le Président la remercie très chaleureusement !
Le 28, par courriel, nous recevons le programme 2025 du Comité d'Animation, de SAINT-ARNOULT, y figure un concert/cocktail à la chapelle le samedi 17 mai 2025, dans le cadre de « Pierres en Lumières ».
Le Président remercie Mme la Présidente, pour son fidèle engagement.

Février 2025
Le 01, visite de Florence DELIRY, Secrétaire de LAPSAT, à l'extérieur de la chapelle, puis entretien avec le Président à son domicile, avec notamment, l'approbation des comptes 2024 ainsi que du projet de CR de notre CA du 16 décembre 2024. Mme Florence DELIRY est la première à remettre son adhésion pour 2025 !

Le 02, nos comptes 2024 sont approuvés et validés par les Membres élus de notre Conseil d'Administration. Le Président remercie très chaleureusement notre Trésorier, M. Francis MESPREUVE et ses Collègues membres élus de notre Conseil d'Administration.

Le 02, le Président, par courriel, transmet aux Membres élus du Conseil d'Administration de « LAPSAT », pour approbation ou correction, les CR de notre AG du 16 décembre 2024, de notre CA du 16 décembre 2024 et le projet de notre chronique 2024.

Le 04, les Services Techniques de la commune viennent de procéder à la remise en place convenable du panneau routier « Site clunisien » en entrée de SAINT-ARNOULT, sur la RD27A. Un très grand MERCI !



Le 06, Madame Véronique GAZEAU, professeur émérite, histoire médiévale, université de Caen, nous représente en participant à la visio-conférence, organisée par « Abbayes de Normandie », relative aux préparatifs de « **2027année européenne des normands** » (nouvelle appellation, il n'est plus question de Guillaume le conquérant dans le titre).
« Cher Monsieur,
Voici le compte rendu succinct de la réunion du 6 février qui a fait suite à celle du 5 décembre 2024 (je vais à l'essentiel, ce qui est utile) ... Madame Quitterie de Vial mène les débats en l'absence de Mireille Guérin. L'Association se charge de rassembler les propositions en vue d'un (seul) projet à envoyer à la Région qui a changé le titre : ***2027 Année européenne des Normands*** *(il n'est plus question de Guillaume le Conquérant dans le titre). La date limite semble finalement être fin 2025 mais le plus tôt sera le mieux. Elle va envoyer le PowerPoint qui a été montré lors de la réunion.*
Très rapidement s'est imposée avec enthousiasme l'idée amenée par Fr. Pascal PRADIE (Saint-Wandrille) qui en avait au préalable parlé à Quitterie de Vial : Les abbayes ont produit des enluminures

*dont le contenu pourrait être **le fil rouge** des propositions. Certes tous les abbayes, prieurés, églises, commanderies n'ont pas produit d'enluminures ou celles-ci sont perdues... En outre l'association Normandie Livre & Lecture prépare une exposition sur les enluminures... Il ressort que la thématique du bestiaire (laïque mais aussi légendaire) pourrait être intéressante car présente aussi dans les sculptures ou peintures murales. Par ailleurs, on peut penser à la reconstitution d'un scriptorium, à des banquets médiévaux (sur les enluminures : des thèmes liés à la table), à un concert (instruments de musique), à une pièce de théâtre... SAINT-ARNOULT pourrait accueillir une expo, un concert ou s'associer avec d'autres établissements religieux... le financement est assuré par la Région après acceptation du projet global porté par Abbayes de Normandie. Une autre réunion aura lieu (date non encore fixée) après envoi de suggestions, d'idées, de propositions par chaque établissement à Quitterie de Vial, Abbayes de Normandie.*
Bien à vous,
Véronique Gazeau »
Réponse et remerciements du Président le 08, avec large diffusion :
« Très chère Madame GAZEAU,
Encore une fois beaucoup de gratitude, le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque, ne pouvait avoir plus éminente et docte représentation que vous !
Je partage, sans attendre, le présent à mes chers Collègues et autorités concernées, sans oublier la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.
Pour mémoire, nous avons, à la chapelle, un parchemin (vélin) enluminé à la feuille d'or, déclinant un lien de charité et d'amitié entre « notre » prieuré et l'abbaye du Bec-Hellouin, dument paraphé en 2003 et réalisé en 2003 par Madame Marine CORBEL, qui est auprès d'HAMBYE (50) …
Puisse ces très belles « graines » lever et s'épanouir à Saint-Arnoult…
Avec l'assurance de mes sentiments dévoués et les plus respectueux.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE »

Le 17, nous envoyons nos renouvellements d'adhésions pour 2025 (chèques) à :
« La Fédération Européenne des Sites Clunisiens » (150€), l'association « Abbayes de Normandie » (165€), l'association « Le Pays d'Auge » (50€), l'association « Les Amis de Trouville sur Mer » (50€), l'association « La Société Historique de Lisieux » (50€) soit un total de 465€.

Le 17, nous recevons, par courriel, de « FESC » :
« *L'équipe de la Fédération européenne s'est désormais enrichie des compétences d'une doctorante en Histoire de l'art, Laura ATTARDO, qui étudiera durant les 3 prochaines années les images produites à Cluny et dans les sites clunisiens du Xe au XIIe siècles.*
Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des avancées de son travail, dont nous ferons bénéficier les membres de notre réseau.
Dans la perspective du plaisir d'un prochain contact »

Le 18, de 13h30 à 14h00, Mme et M HARDUIN-AUBERVILLE, interviennent à la chapelle pour le fleurissement et un ménage succinct.
Le 18, le Président reçoit, par courriel, de Monsieur le Maire adjoint, M. Philippe MANDONNET :
« *Comme je m'y étais engagé auprès de vous lors de l'Assemblée générale, j'ai pris contact avec la Direction des affaires culturelles de Normandie (DRAC).*
*Je vous invite donc à une visite / réunion le **jeudi 24 avril à 14h30** au prieuré avec M. TARDIVON (ABF en charge du secteur), Mme SAMPSON, (Technicienne des bâtiments de France et de M. BEAUNAY (correspond patrimoine mondial).*
M. le Maire est bien évidemment informé ; notre Responsable des services techniques sera également présent.
Je vous préciserai prochainement les autres personnes qui pourront être conviées à cette réunion mais j'ai tenu à vous prévenir immédiatement.
Bien cordialement, »
Le Président lui répond le 19, avec une large diffusion :
« *Monsieur le Maire-adjoint,*
C'est au nom de TOUS que je vous exprime une extrême gratitude !
Merci pour cette si heureuse perspective, que je vais partager par le présent.
Nous sommes très honorés de votre invitation et nous y répondrons avec enthousiasme.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire-adjoint, l'assurance de nos sentiments dévoués et les plus respectueux ».

Le 18, le Président, par courriel, sollicite le bureau d'études DENDROTECH (Rennes) pour un devis d'une éventuelle étude dendrochronologique de la charpente de la chapelle.

Le 21, nous recevons, par courriel, un devis de DENDROTECH.

Le 22, nous partageons ce devis, pour avis, à Monsieur Yves LESCROART, « Inspecteur général honoraire des Monuments historiques », qui nous donne des appréciations très favorables (courriel du 23).

Le 24, nous partageons ce devis, pour avis, à Monsieur Gaël CARRE, Ingénieur d'études au Service régional de l'Archéologie à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, (DEAC), qui nous donne ses appréciations très favorables (courriel du 25)

Le 25, nous envoyons ce devis et les appréciations reçues à M. MANDONNET, Maire Adjoint (courriel).

Le 18, nous constatons que sur notre compte DAV CA NORMANDIE, nous avons été crédités de 100€ au titre de « Virement Tookets CA » ; nous souhaiterions pouvoir remercier « la source donatrice ».

Le 20, nous sommes en copie d'un courriel de la « FESC » :

« Bonjour Monsieur Mandonnet,
J'espère que vous allez bien.
Comme vous le savez, le projet culturel des sites clunisiens présenté à l'automne 2024 par le président de la Fédération, Marc Fleuret, prendra son essor en 2025 autour de la candidature du réseau clunisien au Patrimoine mondial.
Le directeur de la Fédération, Christophe Voros, souhaiterait rencontrer les représentants de la municipalité de Saint-Arnoult, les membres de son Comité local et les partenaires concernés afin de leur présenter ces perspectives.
Pourrait-on en ce sens envisager la tenue d'une rencontre, au sein de votre site, le mardi 3 juin 2025 ?
Nous pouvons tout à fait échanger par téléphone pour affiner cette proposition.
Je vous remercie par avance de votre retour et je vous présente mes salutations les meilleures.
Morgan MONTERAT, Communication »

Le 23, nous recevons un courriel de Monsieur Yves LESCROART, « Inspecteur général honoraire des Monuments historiques », membre de la Société des Antiquaires de Normandie, qui nous informe, que lors de sa dernière séance plénière du 01 février, la Société des Antiquaires de Normandie vient *« d'émettre un vœu en faveur de l'inscription des Sites clunisiens au patrimoine mondial de l'UNESCO, du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque ».*

Le 25, lors d'un échange par courriel, Madame Véronique GAZEAU, Professeure émérite d'histoire médiévale de l'Université de Caen Normandie et de l'UMR 6273 CRAHAM, Directrice des *Annales de Normandie,* nous confie : « *j'ai l'intention, encore vague, dans un temps indéterminé, d'approfondir l'enquête sur Cluny en Normandie qui passe par des études qui empruntent à d'autres disciplines que l'histoire. »*
Nous lui exprimons : « Je *me réjouis de savoir que vous souhaitez « approfondir l'enquête sur Cluny en Normandie », voilà une belle perspective, pour moi c'est une forme de « terre promise » !*
Avec ma très respectueuse gratitude ! » Gérard HARDUIN-AUBERVILLE.

Le 26, à 14h40, Monsieur Morgan MONTERAT, Responsable Communication de la « FESC », appelle le Président, pour savoir quelle suite est donnée au projet de rencontre avec M. VOROS, Directeur, à SAINT-ARNOULT, le 02 juin 2025 ?
A la demande de M. MONTERAT, le Président lui communique les coordonnées téléphonées de M. MANDONNET, Adjoint au Maire, qui gère cette demande. Pour sa part le Président indique qu'il sera disponible. Le Président a un large échange avec M. MONTERAT sur les dernières « actualités » relatives à notre patrimoine. M. MONTERAT, nous invite à prendre contact avec M. le Responsable du Projet UNESCO M. Enrique SAIZ…

Le 27, en fin de journée, le Président s'entretien par téléphone avec Madame Marie-Pierre BESNARD.

Le Président lui fait une synthèse des dernières actualités de notre association et de notre Patrimoine. Madame BESNARD a bien pris en considération notre demande de « refonte » de notre site internet, elle actualise le devis avec M. Théo BAES, qui prendra en charge sous sa raison sociale cette prestation que Mme BESNARD suivra et validera.

Le 28, nous sommes en copie d'un courriel de Mme Florence SAMPSON, Technicienne des Bâtiments de France, souhaitant l'anticipation de la visite/réunion, au prieuré, le 10 avril 2025, ses collègues étant empêchés à la date initiale du 24 avril.

Le 28, le Président, sollicite le Crédit Agricole de Normandie pour savoir comment identifier et remercier le « généreux donateur » de 100€, via les « Tookets CA » : ce n'est pas possible par suite de son choix d'anonymat. Nous lui exprimons notre très sincère gratitude !

Mars 2025

Le 01, En ce samedi 01 mars 2025, notre très chère Collègue, Florence DELIRY, Secrétaire de notre association, est élue, à l'unanimité, Membre de la Société des Antiquaires de Normandie, elle était présentée et parrainée par M. Yves LESCROART, Inspecteur Général honoraire du Patrimoine, très éminent membre de cette illustre Société savante, dont le siège est à l'hôtel d'Escoville à CAEN. Nous nous réjouissons et la félicitons très chaleureusement !

Le 03, le Président, reçoit, par courriel, un devis de proposition de refonte de notre site internet pour un montant de 4500€TTC.

Le 06, le Président, répond, par courriel à Mme BESNARD et M. BAES, en les remerciant pour leur promptitude et en posant quelques questions.

Le 11, le Président, met, avec son accord, Monsieur JAUNEAUX, membre d'honneur de notre association, « dans la boucle ».

Le 11, M. BAES, par courriel répond aux questions du Président.

Le 12, la « FESC », par courriel, répond sur les conditions d'utilisation de sa charte graphique, ; c'est partagé immédiatement à M. BAES et Mme BESNARD.

Le 15, Mme BESNARD, par courriel, informe le Président qu'elle va tenir une réunion technique avec M. BAES et un de ses collègue, qui avait travaillé sur « Robertus ».

Le 21, par SMS, Mme BESNARD, informe le Président, qu'elle a tenue réunion avec ses collègues et que nous allons recevoir une proposition de visuels sous dizaine.

Le 04, le Président, reçoit par courriel et en copie, la demande, auprès de M. le Curé et de M. le Vicaire, de Mme la Présidente du Comité d'Animation, pour l'organisation du concert Pierres en Lumières 2025, prévu le 17 mai prochain dans la chapelle. Nous partageons ces informations aux membres élus du CA et de M. MANDONNET en indiquant que nous attendons la décision du Diocèse.

Le 08, le Président, constatant l'inaccessibilité à la page statistiques de notre site internet, sollicite, par courriel, à 09h12, l'intervention de M. BAES ; à 09h39, un courriel en retour nous informe du retour d'un fonctionnement normal. Le président le remercie chaleureusement pour sa disponibilité et son efficacité !

Le 10, Monsieur Christian JAUNEAUX, membre d'honneur de notre association, s'entretien, par téléphone, avec le Président, et valide le projet de courrier à l'attention de Madame Caroline PIGOZZI (cf. à ce que nous étions convenus lors de notre AG du 06 décembre dernier). Avant d'être envoyé, par la Poste, à sa résidence de TOURGEVILLE, le Président va le faire relire, par Mme VADROT. Le 11, à 14h00, cette lettre est déposée à la Poste.

Le 11, après-midi, Mme et M HARDUIN-AUBERVILLE, interviennent à la chapelle pour le fleurissement. Constat d'une tonte récente à l'extérieur.

Le 11, après-midi, le Président rencontre, fortuitement, M. Jean-Bernard MICHAUX, membre élu de notre CA ; sont notamment évoqués : la remise en état du balisage normé de la Fédération Française de Randonnée, autour de la chapelle, ainsi que la validation des différents CRs 2024 et enfin, un point sur l'actualité de LAPSAT.

Le 11, en fin d'après-midi, Mme Florence DELIRY s'entretient, par téléphone, avec le Président. Un large tour d'horizon est effectué. Mme DELIRY confirme son approbation des différents CRs 2024, qu'elle confirme immédiatement par SMS.

Le 14, par courriel notre collègue Henri LUQUET, nous fait part de son approbation, du CR de notre AG du 16/12/2024, ainsi que du CR de notre CA de ce même jour et enfin de la Chronique 2024.

Le 16, par courriel, le Président relance, auprès des membres élus du CA, une demande de validation des différents CRs 2024, et les informe du courrier adressé à Mme PIGOZZI ainsi que du devis de refonte migration de notre Site internet.
Le 17, nous recevons, par courriels, de la « FESC », le préprogramme à la prochaine A.G., « *qui sera accueillie à Agen et Moirax, en partenariat avec les sites clunisiens de l'Agenais, du 4 au 6 juillet 2025.* ».
Ces informations sont immédiatement partagées.
Le 18, nous recevons, par courriel, de l'association « Abbayes de Normandie », *« … des dernières infos concernant le Millénaire de Guillaume le Conquérant, désormais appelé : 2027, Année Européenne des Normands.*
L'appel à projet a été mis en en ligne hier sur la page suivante : https://www.normandie.fr/appel-projet-annee-europeenne-des-normands-2027 »
Celles-ci sont immédiatement partagées et notamment auprès de Mme GAZEAU.

Le18, après-midi, Mme et M HARDUIN-AUBERVILLE, interviennent à la chapelle pour le fleurissement et un ménage succinct.

Le 19, à la suite d'un échange téléphoné avec M. MONTERAT, Responsable de la communication, de la « FESC», le président reçoit, par courriel, la liste, à fin juin 2024, des partenaires de la Fédération dans le cadre de la candidature à l'UNESCO. Il n'y en a aucun en Normandie !

Le 21, le Président reçoit un appel téléphoné de M. Didier PRIOU, Membre élu de notre CA, « un tour d'horizon » est réalisé ; M. PRIOU confirme son agréement pour les CRs. de 2024 en attente de validation.

Le 23, la chronique 2024 est mise en ligne sur notre site internet.
Le 24, nous recevons, par courriels, de l'association « Abbayes de Normandie » : « *l'invitation à participer* ***le jeudi 24 avril 2025*** *à* ***l'assemblée générale ordinaire de l'association Abbayes de Normandie – route historique.***
A l'abbaye de Villers-Canivet : 1, chemin de l'Abbaye - 14420 Villers-Canivet. ».
C'est partagé, par courriel, le 25, et le Président, ce même jour, envoie un pouvoir à Madame la Présidente.

Avril 2025

Le 01, Mme Florence DELIRY, Secrétaire, et le Président se rencontrent à SAINT-ARNOULT. Ils paraphent et signent les comptes-rendus de l'assemblée générale du 16 décembre 2024 et du conseil d'administration de cette même date ; après quoi ils font un point sur les actions et projets en cours.

Le 04, en fin de matinée, Mme et M HARDUIN-AUBERVILLE, interviennent à la chapelle pour vérifier l'état des fleurs. Aucun ménage ne sera effectué, M HARDUIN-AUBERVILLE, souhaitant que lors de la visite technique du 10 avril prochain, les différents Responsables puissent appréhender les problèmes d'entretien…

Le 04, les CRs évoqués ci-dessus sont mis en ligne sur notre site internet.
Le 04, le président met à jour les registres d'Assemblées Générales et de Conseils d'Administration, avec compte rendu à la Préfecture, à CAEN. Ils sont envoyés au Crédit Agricole de Normandie le 11 avril par courriel spécial.

Le 08, par courriel, nous recevons, en copie, le vœu de la « Société des Antiquaires de Normandie » exprimé en séance du 01 février 2025, soutenant la « Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. », et pour laquelle le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque est concerné.
« Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser le vœu de la Société des antiquaires de Normandie en faveur de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco du Bien "Cluny et les sites clunisiens européens", dont l'ancien prieuré de Saint-Arnoul, propriété de la commune de Saint-Arnoult-sur-Touque, classé Monument historique en totalité, et seul témoignage clunisien en Normandie aujourd'hui.
Je vous en souhaite bonne réception et vous assure de mes sentiments les meilleurs
Vincent Juhel, administrateur général, Société des antiquaires de Normandie »
Destinataires ;
La Fédération Européenne des Sites Clunisiens :
Monsieur le Directeur, Christophe Voros,
Monsieur le Chef de Projet : Monsieur Enrique Saiz,
Communication : Monsieur Morgan Monterrat,
Commune de Saint-Arnoult :
Monsieur le Maire de Saint-Arnoult, Monsieur François Pedrono
Monsieur l'Adjoint au Maire, Monsieur Philippe Mandonnet

SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE

Fondée en 1824 par Arcisse de Caumont,
Établissement reconnu d'Utilité publique par décret du 14 février 1855
Extrait du procès-verbal de la séance du 1er février 2025

Le président François Neveux ouvre la séance à 14 h 30 devant 25 membres présents, non comptés ceux qui assistent en visio-conférence.

Le président rappelle l'intérêt historique et archéologique majeur de l'ancien prieuré clunisien de Saint-Arnoul-sur-Touque (Calvados), étudié et révélé en 1923 par notre érudit confrère Victor Hunger et plus récemment par notre consœur Véronique Gazeau et une de ses étudiantes de Master. Saint-Arnoult, fondé en 1061 est le premier prieuré clunisien implanté dans le duché de Normandie.

A la suite de cette introduction, François Neveux présente la candidature d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco du Bien « Cluny et les sites clunisiens européens », portée par la Fédération des sites clunisiens, et comprenant l'ancien prieuré de Saint-Arnoul et propose que la Société vote un voeu de soutien à cette candidature.

Ce vœu est adopté à l'unanimité des membres présents.

François Neveux



Président

Le 10, de 15h30 à 16h30, Monsieur le Maire, M. François PEDRONO, Monsieur l'Adjoint au Maire, M. Philippe MANDONNET, Monsieur le Responsable des Services Techniques de la commune, M. Sébastien BETHON, accueillent, pour une visite/réunion, Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) **Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) du Calvados (14),** M. Ivo GUERITEAU, en charge de notre patrimoine, qui ne connaissait pas les lieux, accompagné de Monsieur Jérôme BEAUNAY, ABF, et « correspondant/réfèrent » pour le Patrimoine mondial en Normandie. Le Président a été convié à cette rencontre. Voilà bientôt quinze ans, que notre patrimoine n'a pas connu une telle démarche ! Merci à Monsieur le Maire et à Monsieur MANDONNET, nous avons pu constater que le « prieuré » ex-presbytère, est bien « protégé » (fruit de nos démarches en ce sens avec M. LESCROART).

En synthèse, nous avons un accord favorable, de principe, pour effectuer une analyse dendrochronologique de la charpente de la chapelle (pour mémoire nous avons un devis de 3000€TTC), une participation financière des Services de l'Etat est possible, le Président, a proposé une participation de LAPSAT de 1500€, sachant que c'est la Commune qui serait Maître d'Ouvrage.
Notre patrimoine ne nécessite pas d'interventions urgentes. Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjoint au maire, sollicitent, de Monsieur l'A.B.F., l'élaboration d'un plan prévisionnel d'entretien, indiquant des échéances annuelles, sur, par exemple, les quinze années à venir, afin de mettre en place les « réponses » économiques et budgétaires. Monsieur l'« A.B.F », indique que les Services de l'Etat, disposent « d'enveloppes budgétaires », d'autant que ce patrimoine est classé, en totalité, Monument Historique (1970).

Le 10, Madame, BESNARD, nous informe, par courriel, des premières mises à dispositions de « maquettes » pour la refonte de notre site internet.

Le 17, après quelques échanges (courriels et SMS) de nouvelles propositions, avec notamment le maintien obligatoire de notre logo originel qui figure dans notre agrément initial en 2006.

Le 20, le président, partage, par courriel, à Mme BESNARD, Mrs BAES et DAIGREMONT, les analyses, de Mlle Zoé PAULOUIN, concernant l'aspect visuel du « design » de la maquette, reçues en fin de matinée.

Le 23, en fin de journée, par courriel, M. BAES, rend compte de la prise en considération des analyses de Mlle PAULOUIN.

Le 24, des propositions sont misent en ligne, par Mrs. BAES et DAIGREMONT, et elles sont partagées auprès de Mlle. Zoé PAULOUIN, par courriel, pour avis.

Le 27, par suite des retours favorables de Mlle. PAULOUIN, le président, par courriel, en informe M. BAES, afin de poursuivre le travail et repose la question quant à la soumission auprès de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, pour le respect de la charte graphique.

Le 18, nous recevons, par courrier postal, le récépissé de la Préfecture du Calvados en date du 15 avril.
Le 18, G. HARDUIN-AUBERVILLE, est à la chapelle de 14h45 à16h00 ; constat, avec grande satisfaction, que les ruines ont été nettoyées.

Le 21, en ce lundi de Pâques, en fin de matinée, nous apprenons le décès du Pape François ce jour à 7h35.

Le 22, en fin d'après-midi, M. Philippe MANDONNET, Maire adjoint, nous communique, par courriel, la composition du Comité local de soutien à la candidature d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco du Bien « Cluny et les sites clunisiens européens », portée par la Fédération des sites clunisiens, et comprenant l'ancien prieuré de Saint-Arnoult :
Coordinateur 1 Philippe MANDONNET, Adjoint-au-Maire de Saint-Arnoult
Propriétaire / Coll. Publiques François PEDRONO Maire de Saint-Arnoult
Association / Accueil/visite/ Gérard Harduin-Auberville/Président Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touques
Partenaires scientifiques Véronique GAZEAU
Autorités religieuses M. le Curé de Deauville
Autres participants : Marie-Pierre BESNARD

Le 24, à 09h40, M. Gaël CARRE, ingénieur, SRA/DRAC, appelle le président ; il n'a pas été informé, par le SDAP, que la réunion prévue ce jour, 24 avril, avait été avancée et tenue le 10 avril dernier. Un bref échange pour rendre compte de cette visite est fait par le président.

Le 27, échange de courriels, entre le président et M. MANDONNET, au sujet du document « guide » devant formaliser la candidature UNESCO pour le prieuré de SAINT-ARNOULT et qui n'aurait pas été instruit et transmis en bonne et due forme ? M. MANDONNET doit voir cela ce lundi 28.
Le 28, après-midi, Mme. BARTHE de l'accueil de la mairie, informe, par téléphone, le président de la visite à la chapelle, d'une personne du Comité d'animation et d'une des deux artistes en vue du concert Pierres en lumières prévu le 17 mai prochain. Un échange téléphoné avec Mme la Secrétaire de la Paroisse, nous confirme l'accord délivré par M. le Curé et le diocèse.
Le 29, Mme la Secrétaire de la Paroisse, nous informe, par téléphone :
Qu'il n'y aura pas de prière Mariale paroissiale en mai 2025,

Que le samedi 24 mai 2025, le baptême d'un jeune enfant, Robin, sera célébré dans la chapelle, par un prêtre parisien, le Père Jean-Claude DEVERRE (SJ), pour une famille, FEQUANT-HERVE MARRAUD de SIGALONY, résidente rue de la chapelle à SAINT-ARNOULT.

Le 29, en soirée, nous apprenons qu'un violent incendie a ravagé les deux stands de tirs et entraîné des dégâts collatéraux conséquents sur, notamment, la salle polyvalente et des locaux des Services Techniques.

Le 30, à 09h20, échange téléphoné du président avec M. MONTERRAT, Responsable Communication, de la « FESC » :
Une interrogation concernant notre chèque de cotisation, émis en février, et toujours pas débité, il va voir auprès de Monsieur le Directeur, M. VOROS, et me tenir informé.
Evoqué la refonte de notre site internet et indiqué que j'avais demandé à l'équipe de Mme BESNARD de soumettre la « maquette » auprès de la Fédération pour validation de sa conformité avec la charte graphique de la Fédération. Nous aurons, très rapidement, une réponse.
Enfin, j'ai évoqué ces démarches formelles, via le guide (2022), que nous n'aurions pas effectuées ; c'est le comité local qui avait la charge de cette instruction, il en est encore temps.

Le 30, à 10h30, le Président, par courriel, adressé, à M. MANDONNET :
« Monsieur l'Adjoint au maire, cher Monsieur MANDONNET,
Venant d'apprendre le très important sinistre qui vient d'affecter des équipements de la commune, je vous prie de croire, et de partager auprès de Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal, sans oublier tous les personnels de la commune, le plus vif soutien moral de notre modeste association, « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » !
J'ai appelé ce matin la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, c'est Monsieur MONTERRAT qui a pris mon appel :
J'avais une interrogation concernant notre chèque de cotisation, émis en février, et toujours pas débité, il va voir auprès de Monsieur le Directeur, M. VOROS, et me tenir informé.
J'ai aussi évoqué la refonte de notre site internet et indiqué que j'avais demandé à l'équipe de Mme BESNARD de soumettre la « maquette » auprès de la Fédération pour validation de sa conformité avec la charte graphique de la Fédération. Nous aurons, très rapidement, une réponse.
Enfin, j'ai évoqué ces démarches formelles, via le guide (2022), que nous n'aurions pas effectuées ; c'est le comité local qui avait la charge de cette instruction, il en est encore temps.
Veuillez agréer, Monsieur l'Adjoint au maire, cher Monsieur MANDONNET, nos plus respectueuses salutations.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, président. »

Mai 2025

Le 01, 09h00, le président supprime 12 « commentaires russes » sur notre site internet, information transmise à M. BAES (gestionnaire de notre site) …

Le 02, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle de 13h45 à14h30 pour le fleurissement et un ménage succinct, constat, avec grande satisfaction, que les dispositions prises pour protéger les meubles et statuaires sont efficaces ; cependant 4 statues restent à protéger.
Le 02, nous recevons, par courriel, de M. BAES, un lien nous permettant de charger les fichiers « maquettes » « refonte de notre site » dans les formats ordinateur et mobile ;

Le 03, comme convenu, le Président, par courriel, adressé à M. MONTERRAT, de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, pour « avis, conseils et observations ». Après quoi, le CA pourra donner son aval pour commander la réalisation de cette « refonte et migration ».

Le 15, la Fédération nous fait un retour favorable avec cependant une suggestion : ajouter une page « candidature UNESCO ».

Cette proposition est partagée à M. BAES et Mme BESNARD, avec demande du coût correspondant.

Le 16, M. BAES nous donne, par courriel, un avis positif pour un montant de 220€HT et nous demande de rédiger les textes ; par courriel, nous lui donnons notre aval.

Le 23, M. BAES nous envoie sa proposition (maquette) de page « UNESCO » ; M. Henri LUQUET, par retour, exprime sa satisfaction au regard de la qualité du travail !

Le 02, par courriel, le Président, HARDUIN-AUBERVILLE Gérard demande à Mme de VIAL, chargée de missions, « Abbayes de Normandie - route historique », de bien vouloir mettre Mme Véronique GAZEAU, destinatrice de TOUS nos courriels.

Le 08, à 18h00, le cardinal Robert Francis PREVOST, 69 ans, américain et péruvien, est élu pape et porte le nom de Benoist XIV.
Le 09, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle de 10h30 à10h45, pour compléter l'eau dans le vase contenant les fleurs.
Le 15, de 09h00 à 11h45, « grand ménage de printemps » à la chapelle, avec la préparation du concert « Pierres en Lumières » de ce samedi soir ! Avec le concours, des Services Techniques de la commune, que nous remercions très vivement et de mesdames DELIRY Florence, PANIN Dominique et HARDUIN-AUBERVILLE Chantal, ainsi que messieurs GUILHEM Dominique et HARDUIN-AUBERVILLE Gérard. Un déjeuner en commun au SAINT-ARNOULT pour clore cette très sympathique matinée.

Le 16, de 13h30 à 15h45, madame HARDUIN-AUBERVILLE Chantal a procédé au fleurissement de la chapelle. M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard a nettoyé les plaques nominatives des sources et disposé un éclairage électrique dans le clocher.
Le 17, à 16h15, M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard est à la chapelle pour préparer les lieux en vue du concert et accueillir l'artiste et son « staff » (ses parents). Les membres du Comité d'animations sont arrivés vers 17h30.
A 19h05, début du concert, pour un peu plus d'une heure, puis cocktail, offert par le Comité ; 70 personnes auront visité les lieux et 50 auditeurs pour le concert, ci-dessous, 2 photos du Comité d'Animations.




De 20h45 à 21h15, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE ont remis en ordre et fermé les lieux.
Le 18, de 13h45 à 15h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE sont à la chapelle pour du ménage et remise en place des protections (mobiliers et statues).
Le 20, ce courriel de la « FESC » :
« Bonjour Monsieur Mandonnet,
Nous espérons que vous allez bien.
Nous vous proposons que la journée du mardi 3 juin débute à 10h par une réunion en salle avec les membres de votre Comité local :
- présentation des actions en cours au sein de votre site
- présentation du projet culturel clunisien par le directeur de la Fédération, Christophe Voros
- votre site au regard de la candidature UNESCO / méthodologie et analyse
- échanges / questions
Après un déjeuner commun dans le restaurant que nous vous laissons le soin de réserver en fonction du nombre des personnes conviées, les échanges peuvent se poursuivre sur le terrain à l'occasion d'une visite du prieuré.
Pourriez-vous nous indiquer quelles seront les personnes qui participeront à cette journée ? »

Le 22, de 14h00 à 16h00, Mme Florence DELIRY, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE sont à la chapelle pour du ménage en vue de la préparation des lieux pour la célébration du baptême prévue le samedi 24 mai à 11h30.

Le 23, à 09h30, à la chapelle, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE rencontrent Mme FEQUANT, maman du futur baptisé ; puis, à 16h30, préparation du fleurissement et des lieux pour la célébration.
Le 24, à 10h30, M. HARDUIN-AUBERVILLE, finalise la préparation et l'ouverture des lieux, à 11h00 il accueille la famille. Monsieur le Maire vient saluer la famille.
A 11h30, début de la célébration….
A 12h15, fin de la célébration.
De 12h30 à 13h00, M. HARDUIN-AUBERVILLE, procède à une première remise en ordre et fermeture des lieux.
De 16h30 à 17h45, suite de la remise en ordre.

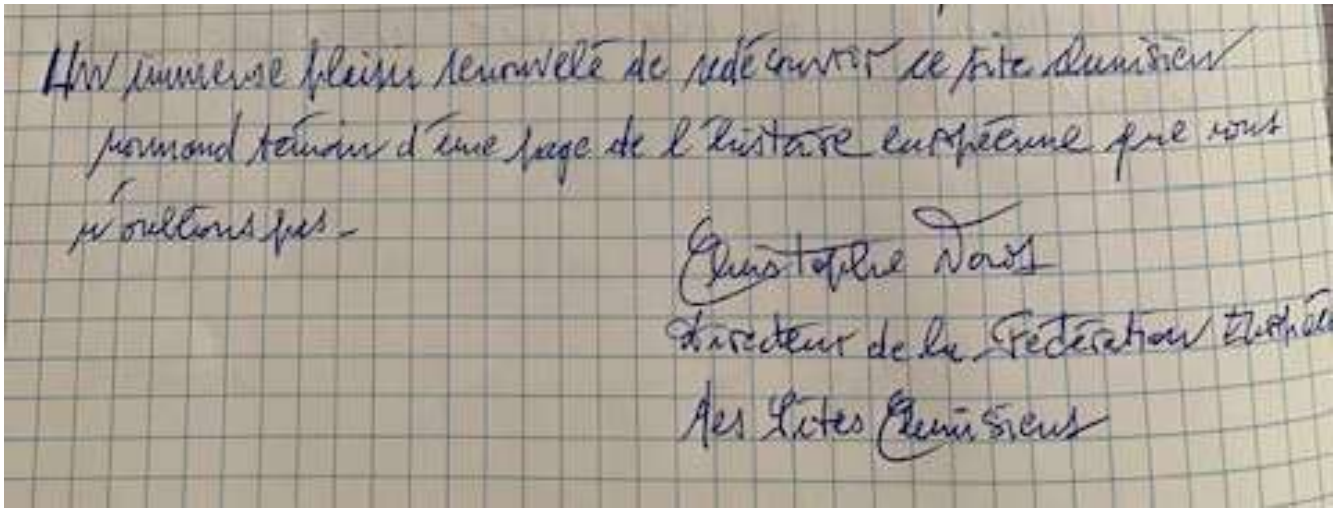
Le 06 juin, nous recevrons, par carte de visite adressée à la communauté paroissiale, ce témoignage de Madame et Monsieur FEQUANT :
« V***otre aide ainsi que celle de Mme et Mr Harduin a été précieuse". »***

Le 25, après-midi, ménage complet, et remise en configuration habituelle avec protection générale des meubles et statues.
Le 26 à 09h30 rencontre avec M. le Vicaire, le Père SAGNA, point sur la célébration et restitutions de tous les éléments liturgiques de la paroisse, ainsi que la quête et le registre des baptêmes.
Le 27, par courriel, Mme GAZEAU, informe M. MANDONNET :
« Monsieur,
Je suis désolée de devoir renoncer à venir participer à l'importante réunion à l'occasion de la venue du Directeur de la Fédération européenne des Sites clunisiens. Je ne suis pas disponible à cette date. Je vous souhaite une excellente réunion dont je suis certaine qu'elle aura des résultats positifs.
Merci d'informer Monsieur le Maire de Saint-Arnoult.
Bien cordialement, »
Le 29, par communiqué de presse dans l'Ouest France, nous apprenons la nomination d' «une nouvelle équipe à la tête de la paroisse », à compter du 01 septembre 2025, « Notre Dame de la côte Fleurie » aura trois prêtres de la communauté « Saint Martin », en résidence à Honfleur, avec Don Didier-Marie de LOVINFOSSE comme Curé, nommé pour six ans, accompagné des Vicaires, Don Anne-Guillaume VERNAECKT et Don Pierre BERNARD, nommés pour trois ans.
Le Père Pascal MARIE, administrateur, part à CAEN, pour une année sabbatique, et le Père Sylvestre SAGNA « notre » vicaire, « va demeurer dans le diocèse pour six mois afin d'achever son doctorat.
Nous sommes très reconnaissants envers le Père SAGNA pour sa bienveillante attention à notre égard et surtout envers la chapelle, avec la célébration d'un baptême !
Le 30, nous sommes en copie d'un courriel de de la « FESC », adressé à Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT et contenant notamment cette lettre :
« Marc Fleuret Président M. François PEDRONO Mairie Avenue Michel-d' Ornano 14800 Saint-Arnoult Cluny, le 22 mai 2025 Objet : Candidature UNESCO de l'abbaye de Cluny et du réseau des Sites Clunisiens Monsieur le Maire, Votre site s'est engagé avec la Fédération européenne dans un processus d'inscription du réseau clunisien sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce travail exigeant, entièrement financé par la Fédération (avec le concours des Départements et des Régions concernés) nous a permis de remettre au ministère français de la Culture un dossier étoffé de la présentation de notre candidature et de sa Valeur Universelle Exceptionnelle. Dans quelques semaines, le comité français du Patrimoine mondial rendra son avis auprès de la ministre de la Culture sur l'opportunité prochaine de l'inscription des sites identifiés comme pouvant être constitutifs de notre Bien sur la Liste indicative nationale. Ceci représentera une étape cruciale du travail mené jusqu'à maintenant. Le directeur de la Fédération et notre chef de projet vous ont présenté un bilan d'étape lors de la session de votre comité territorial, qui s'est tenue à Blesle, le 30 avril 2025. À cette occasion, ils vous ont apporté des explications sur la méthodologie qui nous a amené à proposer votre site comme « associé à la candidature ». Cette hypothèse sera validée par le travail que vous serez en mesure de mener dans le courant des prochains mois dans le cadre de votre comité local. Je tiens à ce sujet à vous préciser que le Bureau de la candidature a relevé de grandes faiblesses dans le travail attendu de votre comité. ***Si vous n'étiez pas en mesure de le consolider d'ici la fin de l'année, il ne nous serait pas possible de maintenir notre proposition de le présenter comme site associé****. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre comité territorial pour vous aider dans cette perspective. Nous ferons pour ce qui nous concerne un point avec vous sur ce sujet dans les tous prochains mois. Vous trouverez ci-joint l'extrait du dossier relatif à votre site qui a été remis au ministère.* ***Je vous invite à en prendre connaissance avec la plus grande attention afin de nous transmettre le cas échéant dans les trois mois les informations complémentaires qui nous permettraient***

d'affiner l'analyse qui en a été faite. *Je serai pour ma part très heureux de vous rencontrer à l'occasion de notre assemblée générale des 4 et 5 juillet, à Agen, pour poursuivre ce travail passionnant et si important pour nos territoires. Dans cette perspective, je vous remercie pour votre engagement pour votre patrimoine clunisien et vous adresse mes salutations les meilleures. Marc Fleuret Président »*
Le 31, en fin d'après-midi, durant 45 minutes, Madame GAZEAU, s'entretien, par téléphone avec le Président, au sujet de la réunion du 03 juin, avec M. VOROS, devant traiter de la candidature UNESCO ; les documents reçus hier sont évoqués.

Juin 2025
Le 01, à 09h00, par courriel, Mme, Anne-Marie ROUY, notre Vice-présidente, répond favorablement aux éléments présentés par M. BAES au sujet de la refonte et migration de notre site internet.
Le 01, de 16h00 à 18h00, le Président « s'immerge » dans le dossier de candidature UNESCO !

Le 03, de 10h00 à 12h00, à la mairie de SAINT-ARNOULT, Monsieur MANDONNET, Adjoint au maire, accueille Messieurs VOROS, et MONTERRAT, respectivement Directeur et Responsable de la communication de la « FESC ». Monsieur le Maire est absent et excusé.
Mmes GAZEAU et BESNARD, membres du Comité local sont également absentes excusées.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, membre du Comité local et président de « LAPSAT », est présent.
Un seul dossier à l'ordre du jour : **la candidature d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco du Bien « Cluny et les sites clunisiens européens** », portée par la Fédération des sites clunisiens, et comprenant l'ancien prieuré de « Saint Arnoul sur Touque ».
De 15h00 à 16h00 visite et échanges sur les lieux.


Un immense plaisir renouvelé de redécouvrir ce site clunisien normand témoin d'une page de l'histoire européenne que vous n'oublierons pas.
Christophe Vors
Directeur de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens

De 16h30 à 17h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE remettent en place toutes les protections et rangent les lieux.
Le 03, à 14h00, échange téléphoné du président avec M. E. FOYER, notre facteur d'orgue, pour envisager le retour de notre instrument à la chapelle ; M. FOYER souhaite attendre de connaitre la date de la prochaine célébration afin d'effectuer le transfert 24 ou 48h avant. A ce jour, nous ne disposons toujours pas des décisions pastorales concernant les célébrations estivales à la chapelle.

Le 07, l'agenda des journées du patrimoine 2025, est dûment informé.

Le 07, à 17h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, à la chapelle pour l'entretien des fleurs.
Le 10, en début de soirée, Mme GAZEAU, nous adresse, par courriel cette très belle proposition :
« Cher Monsieur,
Je viens vers vous à propos de l'année 2027, année européenne des Normands. Avec une amie et la compagnie de la Mine d'Or qu'elle dirige, nous projetons d'organiser un "Tour" dans plusieurs lieux de Normandie qui consistera à jouer une pièce de théâtre consacrée à Arlette, la mère de Guillaume. Nous pourrions passer par le prieuré et l'y jouer avec une billetterie que nous organiserons. Pensez-vous qu'elle serait jouable dans la chapelle, lieu consacré ? Je joins la brochure explicative. J'espère que ce projet,

encore lointain, vous intéressera ainsi que le CA du prieuré.
Bien amicalement,
Véronique Gazeau »
Le Président lui répondra le 12 courant :
« Bien chère Madame,
Merci pour cette bien belle proposition, qui honore le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque !
*Indépendamment de la sacralisation des lieux, **ma très vieille expérience**, me conduit, toujours, à recommander aux porteurs de projets de venir visiter les lieux pour en mesurer pleinement les atouts et les contraintes.*
Le dernier concert pour « Pierres en Lumières », en mai dernier, n'a fait que renforcer cette position !
Je demeure pour ce faire à votre disposition, avec le vœu le plus ardent « qu'Arlette vienne s'exprimer au Prieuré ».
Avec notre gratitude, recevez, chère Madame, mes très respectueuses salutations.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE »

Le 11, en fin d'après-midi, nous sommes destinataires, en copie, du courriel suivant, émanant de M. VOROS, Directeur de la « FESC » :
« Cher Monsieur Mandonnet,
Je tenais une nouvelle fois à vous remercier, ainsi que la Municipalité de Saint-Arnoult, pour l'accueil très chaleureux que vous avez réservé à mon collègue et à moi, le 3 juin dernier.
Nos échanges nous ont permis de déboucher sur la nécessité de nous revoir prochainement pour :
- associer davantage votre site à la candidature d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial du réseau clunisien - notamment pour ses spécificités historiques et géographiques ;
- organiser une rencontre de travail en présence de représentants d'autres sites clunisiens membres de notre réseau, comme la municipalité de Longpont-sur-Orge (dont le maire, que j'ai rencontré dernièrement, s'est montré très heureux d'une telle initiative) ;
- sensibiliser et inviter les représentants des autres sites clunisiens historiques de Normandie (référencés sur https://www.clunypedia.com/map).
Le président de la Fédération, Marc Fleuret, avec qui je me suis entretenu de notre journée de travail, m'a confirmé son souhait de venir visiter Saint-Arnoult avant la fin de cette année, ce qui lui donnerait l'opportunité de rencontrer son homologue, le président Jean-Léonce Dupont, ainsi qu'éventuellement d'autres personnalités régionales. Nous vous ferons prochainement part des dates qui nous permettraient d'envisager ce prochain événement.
Je reste à votre entière disposition pour poursuivre d'ici là nos échanges et permettre au Bureau de la candidature de recevoir les informations que votre comité estimerait nécessaire de lui faire parvenir dans le but d'affiner l'analyse qui a été faite de Saint-Arnoult.
Bien cordialement à vous, »
Le Président s'empresse de partager « largement » le présent !
Durant cette 24ème semaine de 2025, le président s'est employé à des mises à jour sur notre site internet :
Informations annexes
- Calendrier
- Bulletin d'adhésion et de soutien
- Plan d'accès
- Comptes-rendus
- Documentation

Le 18, à 10h30, via l'accueil de la mairie, nous sommes sollicités par téléphone pour accorder un entretien in-situe à Mme Pascale THUILLANT, du magazine « Les Planches », magazine Deauvillais, en vue d'un article au sujet de « **la candidature d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco du Bien « Cluny et les sites clunisiens européens** », et pour laquelle « **le prieuré de Saint Arnoul sur Touque** » postule.
Le Président recevra Mme THUILLANT ce jeudi, 19 juin, à 17h30.
Le 18, à 16h5, par « SMS », M. HARDUIN-AUBERVILLE, interroge le Père SAGNA, notre Vicaire, pour savoir si les dates de célébrations liturgiques estivales à la chapelle sont programmées ?
Par retour, le Père SAGNA nous répond :
« Je vous prie de bien vouloir patienter. Nous les aurons bientôt. Père Sylvestre »

Le 19, après-midi, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, à la chapelle pour le fleurissement et la préparation des lieux en vue de la visite de Mme THUILLANT.
Mme THUILLANT, par « SMS », exprimera ses remerciements :
« Envoyé de mon *iPhone Bonjour Monsieur,*
Je tiens à vous remercier pour le temps que vous m'avez accordé hier pour cette visite passionnante du Prieuré. Je me permettrai de revenir vers vous si des renseignements venaient à me manquer et vous tiendrai bien sûr au courant de la parution de mon article dans "Les Planches".
Bien cordialement »

Le 19, à 17h30, le Président accueille Mme THUILLANT, pour une visite/entretien de 2h15.
Le 22, de 14h00 à14h45, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour remise en place des protections sur le mobilier et les statues. A l'entrée, M. HARDUIN-AUBERVILLE, constate que l'alarme n'a pas été activée, une information sera requise auprès de M. le Responsable des Services Techniques.

Le 25, à 17h00, le Président, reçoit un appel téléphoné de M. Gilbert BIGNON, fils de Mme Odette BIGNON, pour nous faire part du décès de sa maman le 23 juin à plus de 101 ans, le Président lui exprime sa tristesse et ses très sincères condoléances.
M. BIGNON lui donne les informations relatives aux obsèques de sa maman.
Le 26, le Président envoie un courriel et informe notre site internet :
« Objet : Décès de Madame Odette BIGNON.
Mesdames, Messieurs,
Une bien belle Personne vient de nous quitter !
Mme Odette BIGNON, demeurait à TOURGEVILLE (14800).
Adhérente n°43, dès notre fondation, en mai 2006.
Elle se retira en Charente maritime, auprès de sa famille en 2021 et démissionna de LAPSAT.
Son fils, M. Gilbert BIGNON, par téléphone le 25 juin 2025 à 17h00 nous informe du décès de sa maman le 23 juin 2025 à plus de 101 ans !
Les obsèques de Mme BIGNON seront célébrées en l'église St Joseph de BENERVILLE, 14800, le mercredi 2 juillet à 15h30, puis elle sera inhumée dans le cimetière attenant.
Madame BIGNON aura été un très fidèle soutien à notre association, mais aussi une participante et animatrice très assidue à la vie spirituelle de la chapelle !
Toute notre très respectueuse gratitude Madame ! »

Le 26, après des échanges par courriels, Madame GAZEAU sera reçue, à la chapelle le mercredi 16 juillet 2025, à 14h45, par le Président, avec pour objets :

- La proposition de Mme GAZEAU pour « Arlette 1010 ans ».
- Le dossier UNESCO…

Juillet 2025

Le 09, nous apprenons, par un avis dans la presse locale (OF), le décès de Monsieur Hubert MOISY,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons pris connaissance, en étant bouleversés, dans la presse, ce vendredi 11 juillet, du décès de Monsieur Hubert MOISY.
Veuillez agréer ces quelques pauvres mots pour vous exprimer, ainsi qu'à tous vos proches, le témoignage de notre très grande tristesse et de nos plus respectueuses condoléances. Monsieur Hubert MOISY, aura été, durant 20 ans, un Maître, bienveillant et d'une grande sagesse, je lui dois tout pour l'élaboration des fonds « iconographique » et « bibliographique » relatifs au « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » !
Nous nous inclinons encore très respectueusement devant votre peine et vous assurons de notre fidèle et très respectueuse sympathie.
Puisse la Très Sainte Vierge Marie et son Fils tant aimé, en la chapelle de SAINT-ARNOULT, vous soutenir et vous consoler !

Le 15, notre Vicaire, le Père Sylvestre SAGNA, nous informe qu'il y aura bien une seconde messe estivale qui sera célébrée le samedi 16 août 2025 à 10h00 ; et ce sera bien lui qui viendra célébrer ce samedi 19 juillet à 10h00. Nous lui exprimons notre très vive gratitude !
Ce même jour, nous recevons un ciboire pour la chapelle, qui en était dépourvue ; celui-ci a été commandé chez Holyart en Italie, pour un coût de 85€, couverts par les dons reçus (notamment lors du baptême célébré le 24 mai dernier.

Le 18, grand ménage à la chapelle en vue de la préparation de la messe (avec l'aide de Mme Dominique PANIN).
Le 18, vers 13h45, retour de notre orgue, par les soins de M. Emmanuel FOYER et son épouse. Notre cher facteur procède, ensuite, durant une bonne heure, aux réglages nécessaires pour accorder l'instrument, qui est toujours en parfait état. M. FOYER souhaite que ces prestations fassent l'objet d'une même facturation lors du retour de notre « positif » chez les Sœurs fin septembre, début octobre.
Un groupe d'une quinzaine de cyclistes, s'arrête et, s'adressant à Mme FOYER, sollicite l'autorisation de piqueniquer aux abords du prieuré, en prenant l'engagement du plus grand respect des lieux. Nous apprenons qu'ils sont belges. Ils manifestent le plus grand intérêt pour notre patrimoine ; nous leur ouvrons la crypte, et, quelques instants plus tard nous entendons, profondément bouleversés des chants sacrés, nous parvenir, ils demeureront un certain temps et interprèteront plusieurs chants ! Nos visiteurs sont un chœur belge (du côté d'Anvers), des professionnels, en périple cycliste en France, ils se rendent à Honfleur. Avant de nous quitter, 2 heures plus tard, ils interpréteront 3 chants dans la chapelle, dont un « Notre Père » en français. Leurs appréciations furent dithyrambiques quant à la qualité de « nos lieux » pour accueillir et exprimer leur art !

Le 19, de 10h00 à 11h00, notre Vicaire, le Père Sylvestre SAGNA, célèbre la messe, avec Sœur Marie-Véronique, de la communauté des franciscaines de DEAUVILLE, comme animatrice, Madame Nicole MARODON accompagnant admirablement la liturgie avec notre orgue « *Isabel* ». Monsieur le Maire honore cette célébration par sa présence très participative. Le temps de prières aux sources a été très apprécié par la trentaine de participants. Le Père SAGNA, nous confirme la très heureuse nouvelle d'une prochaine messe à la chapelle le samedi 16 août 2025 à 10h00 : nous lui exprimons notre reconnaissance !

Le 19, de 14h00 à 15h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, procèdent à la remise en ordre de la chapelle, et notamment en remettant en place toutes les protections sur les meubles et statues.

Le 23, à 19h00, le Président reçoit un appel téléphoné de M. Fabrice PENIN, chef de Chœur et grand ami de notre association ; il se trouve en difficultés, faute de pouvoir disposer d'un « positif » pour le concert du 27 juillet à ND de GUIBRAY de FALAISE, il y dirigera « sa » formation « le Madrigal de Condé ».
Bien cher Monsieur PENIN,
Le Président lui répond par courriel :
« *Comme suite à votre sollicitation téléphonée de ce jour, et eut égard nos excellentes relations, nous ne souhaitons pas vous laisser dans l'embarras, pour votre concert de ce dimanche à ND de GUIBRAY.*
Vous voudrez bien trouver en pièce jointe notre convention.
Comme brièvement exposé lors de notre entretien, nous avions, depuis des déboires réitérés, décidé de ne plus laisser « sortir » notre instrument ; nous faisons pour vous une exception en ayant vous accordant notre plus grande confiance !
N'ayant pas la possibilité d'en délibérer avec mes Collègues du CA, j'en prends et assume la responsabilité. Toute cette opération est supervisée par notre cher Facteur Emmanuel FOYER.
Avec ma très fidèle et bien respectueuse amitié. Gérard HARDUIN-AUBERVILLE »
La convention est établie et échangée les 24 et 25 juillet.
Le 24, de 14h00 à 15h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, procèdent à l'entretien des fleurs et aux nettoyages des vases, mais aussi d'un « désherbage » des extérieurs côté nord ! Mme HARDUIN-AUBERVILLE en informe deux Agents des Services Techniques en cours d'intervention sur les haies de M. le Maire. M. HARDUIN-AUBERVILLE, informe, par téléphone la Mairie à 14h00 que l'alarme n'était pas activée…

Le 25, nous recevons et partageons, ce courriel de la « FESC » :
« Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

À l'occasion de notre assemblée générale du 5 juillet dernier, à Agen, nous vous avons présenté Laura Attardo, qui a rejoint notre équipe au mois de mars.
Chargée de mission scientifique et doctorante à l'Université de Montpellier, Laura Attardo vous a exposé les grands axes de son travail, qui contribuera à la valorisation du patrimoine iconographique clunisien.
Ses missions se déclinent en effet de la façon suivante :

- ***L'enrichissement de la plateforme Clunypedia.com**, qui a pour vocation de rassembler et diffuser les connaissances relatives au patrimoine clunisien. Autour de la thématique centrale de l'image, Laura Attardo s'attache à mettre en lumière des éléments de patrimoine des sites membres du réseau : manuscrits enluminés, peintures murales, éléments sculptés… Ainsi, chaque mercredi, conformément à un planning établi au préalable, une publication annoncée sur nos réseaux sociaux est mise en ligne sur la plateforme. Elle prend la forme d'une notice offrant :*
  - *Un éclairage sur un élément du patrimoine iconographique du site ;*
  - *Une synthèse des recherches scientifiques réalisées à son sujet ;*
  - *Un lexique ainsi qu'une bibliographie indicative pour aller plus loin.*

La rédaction d'une notice Clunypedia sera ainsi l'occasion d'un échange avec vous, qui pourrez être sollicités par Laura Attardo au cours de ces prochains mois.

- ***L'organisation d'un cycle de conférences en 2026 ainsi que d'un colloque sur l'"Image"** prévu pour 2027.*

Tout en renouvelant la recherche sur Cluny et les sites clunisiens, ce projet vise également à transmettre les connaissances acquises avec un large public :

  - *Une séance spéciale, réunissant universitaires et professionnels de la valorisation, serait l'occasion d'échanger sur l'usage de l'image dans notre quotidien.*
  - *Une exposition inédite et immersive autour des images clunisiennes pourrait être organisée.*

- ***La publication de ses travaux de thèse ainsi que celle du premier catalogue réunissant les manuscrits enluminés clunisiens**.*

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous souhaitons un bel été !
Cordialement. Christophe VOROS, Directeur. »

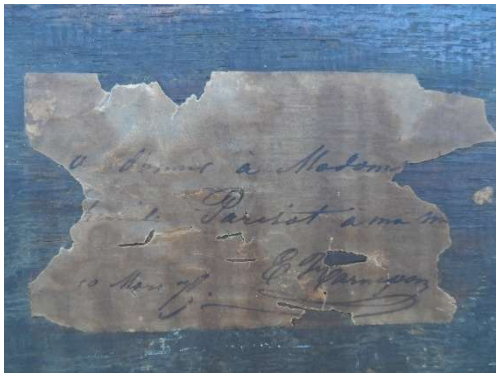
Le 26, de 11h00 à 11h30, Monsieur PENIN est à la chapelle pour prendre en charge « *Isabel* », il est aidé par son neveu et filleul, ainsi que par Nicolas HARDUIN-AUBERVILLE pour la manutention.
L'orgue reviendra ce lundi 28 à 11h45 et M. PENIN propose que son association fasse un don de 200€ à « LAPSAT ».

Le 27, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, se rendent à FALAISE, au concert donné à ND de GUIBRAY. Un magnifique programme alternant voix et orgue, « Le Madrigal de Condé », en formation de huit voix de femmes, sous la conduite de son chef, Fabrice PENIN, s'accompagnant de notre positif « *Isabel* », dont les qualités si remarquables ont été soulignées, tant par F. PENIN que d'autres personnes très autorisées.

Le 28, via notre site internet, à 14h30, nous recevons, de la part de M. Serge HENRIOT, demeurant à BAULE, (45), le signalement d'un tableau trouvé, lors d'un déménagement, dans une résidence de sa famille, et compte tenu de ce qu'il représente et des informations figurant au dos, M. HENRIOT, a entrepris des recherches lesquelles l'on conduit à notre site, d'où sa démarche auprès de nous.







Après des échanges téléphonés, nous sommes convenus que M. HENRIOT, nous envoie le tableau à notre siège social, à savoir la mairie, que nous informons. Nous sollicitons, immédiatement Mme GRANDCOLLOT-CAZENEUVE Nadine, restauratrice demeurant à CANAPVILLE, qui accepte de nous recevoir avec le tableau dès réception.
Le jeudi 31, en début de matinée, le tableau, fort bien emballé, est livré à la mairie, nous le déballons avec Mme Isabelle BARTHE, puis le remballons et informons Mme la restauratrice de son arrivée.
A 15h00, Mme. GRANDCOLLOT-CAZENEUVE Nadine, nous reçoit et examine le tableau :
Par courriel, ce même jour, à 21h30, nous rendons compte de notre visite :
« Objet : Votre tableau « ruines de l'abbaye de Saint Arnoult » huile sur bois de 1893, d'après l'œuvre (photographique) de M. Hippolyte BAYARD.
Cher Monsieur HENRIOT,
Comme suite à la réception de votre envoi ce matin, à la mairie, et conformément à mon engagement dans mon courriel d'avis de réception, j'ai rencontré Madame Nadine GRANDCOLLOT-CAZENEUVE, membre de la Fédération Nationale des Artistes Restaurateurs d'Œuvres d'Art, vers 15h00, ce jour, à son atelier, sis, 2 chemin du Lavoir à CANAPVILLE, 14800.
Je vous prie de bien vouloir, trouver, ci-joint, son devis après examen il indique, notamment que :
Cette œuvre sur bois (très probablement du noyer) dont les dimensions sont de 0,37m x 0,29m, datée de 1893, doit faire l'objet d'un nettoyage (250€).
Le cadre est en très mauvais état et sa restauration serait très onéreuse, son collègue spécialiste, M. HEUDRON, est actuellement en congés jusqu'à début août.
Quant à l'estimation « valeur marchande » de cette pièce, Mme GRANDCOLLOT-CAZENEUVE, s'y refuse catégoriquement, ce n'est pas de son domaine de compétences.
Elle préconise de consulter des experts en histoire de l'art…
Nous pensons, par exemple, à M. Yves LESCROART, Inspecteur Général Honoraire du Patrimoine et/ ou M. Jean BERGERET, Conservateur en Chef Honoraire du Patrimoine …
Madame GRANDCOLLOT-CAZENEUVE va essayer, aussi, de déchiffrer la signature au dos, une signature est possible au recto, bas gauche, sans doute avec une calligraphie « dorée », ce qui aurait pu l'altérer au fil du temps…
C'est effectivement un témoignage artistique de qualité et très intéressant reposant sur un travail photographique de M. Hippolyte BAYARD, qui, malheureusement, à ce jour nous « échappe ».
J'ai pris l'initiative de laisser le tableau chez Mme GRANDCOLLOT-CAZENEUVE, dans l'attente de vos propositions au regard de ce qui précède.
Restant à votre disposition, je vous réitère notre extrême gratitude pour votre si remarquable démarche de sollicitude à l'égard de notre association, et je vous prie d'agréer, cher Monsieur HENRIOT, mes très respectueuses salutations.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, président.
0609834773

Août 2025.
Le 01, en matinée, nous avons un appel téléphoné de M. HENRIOT, il part en famille quelques jours à LILLE, il ne souhaite pas que nous lui retournions le tableau, lequel demeure en dépôt chez Mme. GRANDCOLLOT-CAZENEUVE Nadine, laquelle ne sera guère disponible avant le 18 août prochain. M. HENRIOT n'imagine pas ce tableau ailleurs que « chez lui » à SAINT-ARNOULT. Nous n'avons aucune indication quant à sa valeur et notamment en euros, nous allons donc nous employer à trouver des éléments de réponses pour envisager une issue favorable à cette belle histoire.

Le 01, de 14h00 à 15h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, effectuent le fleurissement et un ménage succinct à l'intérieur de la chapelle ; puis ils procèdent au nettoyage des extérieurs côté nord (couper les ronces) et balayer les feuilles autour du lavoir, c'est d'une « désolation affligeante ».
Le 07, en fin de matinée, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, procèdent à l'entretien du fleurissement des fleurs à l'intérieur de la chapelle.

Le 07, à 14h50, nous recevons ce courriel de M. BAES :
« Le 7 août 2025 à 14:50, theo baes <baes.theo@gmail.com> a écrit :
Bonjour,
Autant pour moi, les modifications d'hier ont eu quelques répercussions, le souci est réglé.
Si vous souhaitez suivre l'évolution du site internet, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : https://lapsat:lapsat@lapsat.staging.productions/. Plusieurs actions restent à mettre en place d'ici la fin de la semaine prochaine, mais vous pourrez déjà constater l'état d'avancement actuel.
Bonne journée, Théo Baes »
Cela signifie que, par ce lien, nous pouvons apprécier notre « nouveau site internet », c'est remarquable ; le Président diffuse le présent avec ce lien pour avis et remarques des membres du CA, ainsi qu'à M. MANDONNET.

Le 08, de 15h00 à 17h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, assistent à l'AG ordinaire de la LUR « Les Amis de Trouville ».

Le 13, via notre « vieux » site internet nous recevons cette « question » :
« NICOLAS MARTIGNY (nicolas.martign@gmail.com) a envoyé un message en utilisant le formulaire de contact suivant :
https://www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org/contact.
Bonjour,
Dans le cadre du festival Off Courts de Trouville, nous souhaiterions tourner un court métrage non lucratif (3 min) au Prieuré de Saint-Arnoult le lundi
8 septembre 2025 (matin et après-midi).
Le film mélange la légende japonaise d'Izanami et Izanagi et une atmosphère de chapelle en ruine tchèque du début des années 2000.
Originaire d'Honfleur, je connais et admire le prieuré depuis longtemps, et sa proximité avec le festival est idéale.
Nous avons l'habitude de filmer dans des lieux patrimoniaux (dernier tournage : décembre 2024 à l'abbaye de Grestain) et travaillons dans le plus grand respect : équipe réduite, tournage rapide, très peu de matériel, poubelles amenées et retirées par nos soins, aucune trace laissée, remise en état immédiate.
Pour ce projet, l'intérieur et l'extérieur de la chapelle seraient sollicités. Je peux vous fournir synopsis et plan de tournage à votre convenance.
La diffusion dudit film aura lieu dès le lendemain soir à Trouville, le mardi 9.
Merci beaucoup pour votre attention et votre aide.
Bien cordialement,
Nicolas MARTIGNY (réalisateur) »
Notre réponse par courriel ce même jour à midi :
« De la Part : HARDUIN-AUBERVILLE Gérard, Président.
SAINT-ARNOULT le 13 août 2025, ,
A l'attention de : NICOLAS MARTIGNY
Cher Monsieur,
Nous sommes très honorés par votre sollicitation, et la partageons, avec empressement et enthousiasme, aux autorités Responsables de ces lieux si remarquables, à savoir :
Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT, la commune en étant propriétaire,
Monseigneur l'Evêque de BAYEUX-LISIEUX, affectataire de ce lieu de culte catholique depuis un bon millénaire.
En souhaitant que le présent reçoive des examens bienveillants et des avis favorables, veuillez agréer, cher Monsieur, nos très respectueuses salutations.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE »

Le 14, de 14h00 à 16h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle, pour préparer les lieux en vue de la Messe de ce samedi 16 août. En cette occasion nous constatons, et le soulignons avec la plus grande satisfaction, que les extérieurs ont été, à contrario de juillet, extrêmement bien préparés ! Quelques lacunes, cependant, la végétation sur les murs gouttereaux n'a pas été éradiquée.

Le 15, de 14h00 à 16h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour la réalisation du fleurissement et les derniers préparatifs.

Le 16, à 09h30 accueil du Père Simon ZAFISORATRA (de Madagascar) qui est à Villerville pour l'été, de 10h00 à 11h15 célébration de la messe avec une quarantaine de personnes et quatre représentants du Conseil Municipal, M. le Maire s'étant excusé.

Le 17, de 08h30 à 10h00 G. HARDUIN-AUBERVILLE est à la chapelle pour remettre les lieux en ordre. De 14h00 à 16h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour achever la remise en ordre (ménage et protection des statues et meubles en les « houssant »).

Le 18, à 09h10, appel téléphoné au Président de Monsieur Michel THOMASSON, pour répondre au besoin d'aides concernant le tableau proposé par M. HENRIOT ; M. THOMASSON, va se rapprocher d'un de ses amis experts, mais aux vues de ce qu'il peut observer et lire sur ce sujet, il estime une « fourchette » de prix entre 300€ et 500€. Pour la source photographique, Hippolyte BAYARD, il va se renseigner. Le Président le remercie très chaleureusement et lui exprime toute la satisfaction que lui procure cet échange !

Le 18, à 14h30, nous sommes sollicités, par téléphone et message, de la part de Madame Monique de MONTJOYE, pour accueillir un groupe familial de six personnes, souhaitant visiter le Prieuré, demain 19 août 2025, à 17h30. Nous avons répondu favorablement à cette demande.

Le 19, à 12h00, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, reçoit un courriel de Madame Marie ROMANET-GENDREL :
« Cher Monsieur Harduin,
Je suis la nièce de Louis Romanet. Je vous écris pour vous prévenir que malheureusement cette année mon oncle ne pourra pas venir à Deauville.
Nous espérions qu'il pourrait se déplacer ce WE pour un court séjour et assister au prix Jean Romanet.
Avec les dernières fortes chaleurs et son Parkinson il est beaucoup trop faible pour affronter un déplacement. J'ai contacté ses médecins pour un rapide rdv car je pense qu'il faut rééquilibrer son traitement. Le pb avec cette maladie est l'évolution constante et donc du jour au lendemain le traitement devient inadapté.
Je voulais vous prévenir car je sais que vous aviez l'habitude de vous retrouver durant la période estivale.
J'espère qu'il pourra de nouveau se déplacer à Deauville une fois qu'il ira mieux.
Amicalement,
Marie Romanet Gendrel »
Le présent est partagé aux membres élus du CA, le 21/08

Le 19, de 17h00 à 19h00, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, accueille, comme convenu, le groupe familial de MONTJOYE, six personnes, auquel va venir de joindre 2 autres couples. Mme de MONTJOYE, de TROUVILLE sur Mer, ne connaissait pas le Prieuré, c'est par le guide « des Abbayes de Normandie », dont elle loue notre présentation, qu'elle nous a sollicité. A l'issue de cette visite nous recevons les témoignages d'une grande satisfaction.

Le 22, de 11h00 à 11h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour l'entretien du fleurissement ; Mme MOISY, accompagnée de sa belle-sœur, sont accueillies quelques instants.

Le 22, à 14h37, par « SMS », Madame Pascale THUILLANT, journaliste, au magazine « Les Planches », informe M. HARDUIN-AUBERVILLE, que son article sur le Prieuré vient de paraître, dans le numéro du 21 juin au 21 septembre, des exemplaires ont été déposés à la mairie de SAINT-ARNOULT.

M. HARDUIN-AUBERVILE, passe à la mairie, prend possession de deux exemplaires et effectue la lecture du dit article. Par « SMS » il remercie chaleureusement Mme THUILLANT pour son excellent travail.
Le 26, à 10h30, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, après avoir constaté qu'il ne pouvait se connecter sur notre site internet, envoi un courriel à M. BAES, pour solliciter son intervention.
A 11h09, M. BAES, répond qu'il n'a pas la « main » sur la facturation et suppute un retard dans ce domaine qui bloquerait l'accès au site.
A 11h24, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, après avoir vérifié la situation de notre compte client, répond à M. BAES, que rien n'est en attente !
A 12h00, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, « retrouve la connexion avec notre site !

Le 28, par courriel, Monsieur le Maire, donne son accord à M. MARTIGNY pour la réalisation de son court métrage, au Prieuré de SAINT-ARNOULT, et devant être projeté dans le cadre du festival « off courts de Trouville ». Le tournage aura lieu le lundi 08 septembre 2025, de 09h30 à 17h30 ; la diffusion étant prévue le 09 septembre au soir.
Le 30, de 11h00 à 12h00, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, procède au renouvellement dues fleurs et à un ménage succinct ; constat est fait que la source de St. Clair ne coule plus, mais aussi du délitement de certaines pierres du mur gouttereau nord cf. cet échantillon de photos :







Septembre 2025.

Le 06, de 11h00 à 11h45, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, procède à l'entretien des fleurs, et accueille un couple de visiteurs en vacances et de passage. La source de St. Clair ne coule toujours pas et les ronces venant du prieuré empêchent un cheminement serein autour du lavoir, de plus, une information nous remonte », ce même jour, qu'un nid de frelons y est présent !

Le 08, à 9h45, faute d'informations, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, qui est à la chapelle pour accueillir M. MARTIGNY pour la réalisation de son court métrage, au Prieuré de SAINT-ARNOULT, téléphone à M. MARTIGNY, lequel informe le Président que le Diocèse a refusé l'autorisation de la réalisation par suite d'un script incompatible avec les lieux.

Le 13, à 12h00, Monsieur le maire, par téléphone, expose longuement, au président, ses arguments, défavorables à l'acquisition, par « LAPSAT » du tableau proposé par M. Serge HENRIOT, et qui se trouve en dépôt chez Mme GRANCOLLOT-CAZENEUVE.
Le 14, au matin, le président adresse un courriel aux Membres du Conseil d'Administration de « LAPSAT », mettant un terme à la démarche d'acquisition du tableau de M. HENRIOT.
Le 14, M. Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, informe par courriel et SMS, M. Serge HENRIOT, qu'il se rend acquéreur, à titre personnel, de son tableau au prix convenu de 500€ (tout sera réglé dans les 48 heures).

Le 18, des photos numériques, recto, verso, sont mises sur notre « nouveau » site avec la mention Un nouveau témoignage iconographique datant de 1893 et d'après l'œuvre photographique du très éminent Hippolyte BAYARD.

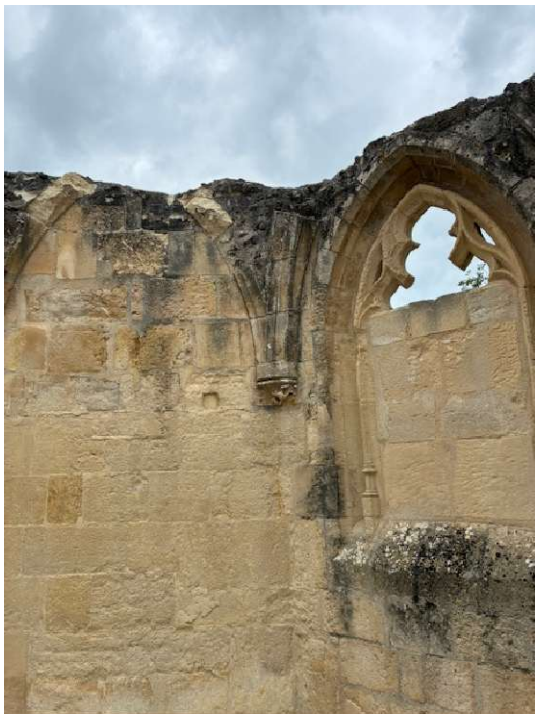
Le 19, à 09h00, nous ouvrons l'utilisation de notre « nouveau » site internet avec toujours la même adresse : **https://www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org**

Le 20, de 14h00 à 15h45, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour préparer les lieux en vue de l'ouverture, le 21/09/2025, de 14h30 à 17h30, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine « JEP » (ménage et fleurissement) ils constatent que les Services Techniques ont effectués un excellent travail, mais ont omis de remettre la chapelle sous alarmes.
Ils sont aussi navrés, et stupéfaits, de constater que la source de St. Clair n'offre toujours pas le moindre filet d'eau, c'est du jamais vu !

Le 21, de 14h00 à 18h00, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, nous recevons une vingtaine de personnes, toutes très intéressées par ces lieux qu'ils découvrent, deux d'entre elles les connaissaient déjà.
Sur les trois QRs codes figurant sur la table de lecture, deux sont parfaitement fonctionnels.

Le 25, de 15h00 à 15h45, M. G. HARDUIN-AUBERVILLE, est à la chapelle pour vider les quatre petits vases ; la source de St. Clair ne coule toujours pas. Relevés photographiques des délitements et chutes de pierres dans la chapelle latérale gothique intérieur mur ouest.





Le 28, nous recevons un courriel de Madame Marie ROMANET GENDREL, nièce de Monsieur Louis ROMANET, qui nous informe que son oncle, vient d'effectuer un virement de 1000€ au bénéfice de « LAPSAT ». Le 30, le Président, par courriel, lui adresse ce qui suit :
« Très chère Madame,
Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le reçu fiscal correspondant à la très généreuse donation en faveur de notre association, « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », de Monsieur Louis ROMANET, votre cher oncle et membre tellement apprécié de notre Conseil d'Administration.
Pour information, nos comptes, au Crédit Agricole de Normandie, ont été crédités ce jour, 30/09/2025.
Cette somme représente presque 50% de nos ressources annuelles et, depuis plusieurs années, par une gestion appropriée, nous permet de « thésauriser » un peu.
Comme indiqué, hier, nous venons d'alléger notre « bas de laine » en offrant, depuis le 21 septembre 2025, un « nouveau » site internet (4464€).
Nous sommes en attente d'une délibération municipale, indispensable, pour la commande d'une analyse dendrochronologique de la charpente de la chapelle prieurale (primitive et pour partie du XIIème) (3000€).
Ces deux photos, du 13 août 2016, avec cette très élégante et si éminente présence qui nous manque tellement…

Nous recevions le Prix de la Fondation De LABRUSSE et inaugurions la rosace « site clunisien », projets pour lesquels il s'était très engagé.
Merci Madame de bien vouloir lui exprimer, encore et encore, notre inépuisable reconnaissance.
Avec notre extrême gratitude pour votre médiation, veuillez agréer, très chère Madame, mes salutations les plus respectueuses.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE »

Le 30, à 14h00, nous recevons par courriel, de Madame Claudine FLEURANCE, Chargée de projets Art, Territoires, Sociétés, Cuesta · Coopérative d'urbanisme culturel « l'estuaire de la Touques et l'eau »:
« ***Objet :*** *Invitation - atelier jeunes 10 décembre - plan guide aménagement berges de Touques*
Bonjour Gérard,
Nous avons échangé en février à propos de la chapelle de Saint-Arnoult dans le cadre d'un diagnostic de territoire et de rencontres avec les acteurs locaux, menées dans le cadre de la définition du plan guide d'aménagement des berges de la Touques.
Nous menons sur cette année scolaire un cycle d'ateliers avec les jeunes des CMJ (conseils municipaux des jeunes) de Touques, Trouville et Deauville et nous aimerions vous inviter le 10 décembre après-midi pour partager avec les jeunes vos récits autour de l'histoire du lieu, l'ancien nom de Saint-Arnoult sur Touques, les sources du Mont Canisy. Nous pourrions nous donner rendez-vous à la chapelle ce jour-là.
Cette séance sera la deuxième d'un cycle de 5 séances qui se déroulent de septembre à juin 2026 avec un groupe d'environ 25 jeunes. Il a pour objectif principal de les outiller à se rendre sensible à leur territoire à travers des supports pédagogiques et artistiques, et construire ensemble un récit du territoire de la Touques vu par elles et eux. Chaque séance mobilise différents outils d'attention aux milieux (observation, cartographie, exercice d'écoute, d'imagination, enregistrement, vidéo, …) et toute la matière récoltée et les réflexions des jeunes donneront lieu à une restitution lors de la Fête de la Touques à l'été 2026, et a un petit objet éditorial qui intègrera une exposition qui restituera le plan guide a un public plus large.
Les séances suivent le fil de l'eau, de l'intérieur des terres jusqu'à l'estuaire, et abordent chacune des thématiques différentes selon les lieux où elles prennent place.

- *Le 8 octobre : à l'espace naturel sensible du marais de la Touques, il sera question du milieu du marais, de sa biodiversité : faune et flore aquatique et des bords de fleuve*
- ***Le 10 décembre : Au Mont Canisy et à Saint-Arnoult, il sera question de la présence des chevaux sur le territoire, des eaux du mont Canisy, des solidarités territoriales entre amont et aval***
- *Le 25 mars : à Touques et près du ruisseau des Ouïes, il sera question du risque inondation et des usages de la Touques passés et actuels, des systèmes hydrauliques*
- *Le 6 mai : Près du bras mort jusqu'au pont des Belges, il sera question des méandres comme vestige du passé, des traces de l'eau dans la ville, de l'urbanisation et de la Touques canalisée*

Lors de chaque séance, plusieurs experts sont invités pour échanger avec les jeunes de ces sujets, et c'est dans ce cadre que nous aimerions vous y convier. Nous nous retrouvons avec les jeunes de 14h à 17h.
Est-ce que vous seriez d'accord pour nous accueillir à la chapelle et disponible bien sur ?
Bien à vous,
Claudine »
Le Président, lui répond par retour et par courriel
« Chère Madame,
Ces lieux, millénaires, sont les vôtres, nous n'en sommes que de très humbles, et éphémères, serviteurs.
Si nos Responsables, Monsieur le Curé de la Paroisse ND. De la Côte Fleurie, affectataire et Monsieur le Maire de la commune, propriétaire, y sont favorables, ***nous*** *serions très honorés de vous accueillir !*
Je les mets en destinataires, pour solliciter leurs avis.
Et, dans cette attente, veuillez agréer, chère Madame, mes très respectueuses salutations.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE
0609834776 »

Octobre 2025

Le 01, nous envoyons un chèque de 4464€ à M. THEO BAES, Entreprise individuelle, 229 rue st Honoré, 75001 PARIS.

Le 02, de 10h45 à 11h15, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour le fleurissement.

M. HARDUIN-AUBERVILLE, va aux sources et prend deux photos du puisard de la source de St. Clair (la porte est ouverte), la source ne s'écoule toujours pas.



Le 10, de 14h30 à 15h30, G. HARDUIN-AUBERVILLE à la chapelle pour le fleurissement et accueille un couple d'américains amis de M. et Mme SENIORIS (très anciens saint arnulphiens et parmi les premiers soutiens de « LAPSAT »).

Le 13, par courriel, dont nous sommes en copie, M. MANDONNET informe la « FESC » de son envoi d'un panel de photos du prieuré de Saint Arnoul sur Touque, en conformité à la demande reçue.

Le 14, de 11h00 à 11h30, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour le fleurissement.

Le 14, en fin de matinée, nous recevons un courriel de Monsieur MANDONNET, Adjoint au Maire :
« Monsieur le Président,
Le Maire approuve la proposition des Randonneurs du Calvados et les remercie de leur proposition.
Nous proposerons une délibération lors de notre prochain Conseil municipal pour préciser nos modalités de financement et nous en profiterons pour mettre à l'ordre du jour l'analyse dendrochronologique de la charpente de la chapelle prieurale.
Bien cordialement »
« Philippe MANDONNET, Adjoint-au-Maire, Mairie de Saint-Arnoult, Avenue Michel d'Ornano, 14 800 Saint-Arnoult"
Nous le remercions en retour :
« Monsieur l'Adjoint au Maire, cher Monsieur Mandonnet,
Merci pour ces très bonnes nouvelles, dans votre délibération est-ce la seconde solution que vous privilégiez, celle de JB Michaux avec des bénévoles ? c'est celle que notre CA préconise à ce jour à la majorité.
Dans les points, pourriez-vous inscrire l'arasement de l'hideuse clôture ?
Avec notre gratitude et très respectueusement
GHA »
…Et nous en informons les Membres du CA :
« Très chers Collègues, Mesdames et Messieurs,
Permettez-moi de vous partager, sans tarder, cet échange de courriels, avec Monsieur l'Adjoint au Maire, Monsieur Philippe MANDONNET à qui je renouvelle Notre gratitude.
Avec l'assurance de mes sentiments dévoués et les plus respectueux.
GHA »

Le 22, par SMS, M. Théo BAES, Entreprise Individuelle, informe le Président que sa banque, SHINE, a rejeté notre chèque de 4464€, en date du 01 octobre 2025, en règlement de sa facture du 22/09/2025, pour un problème de lecture du chiffre 6.

Nous sommes convenus, avec l'accord de notre CA, de procéder à un virement, dès que nous aurons reçu « notre chèque » contesté.
Cette opération nécessitera une procédure spéciale (sécurité) avec notre banque le Crédit Agricole de Normandie.

Le 28, par SMS, M. Théo BAES, Entreprise Individuelle, informe le Président que sa banque, SHINE :
« Je viens d'avoir ma banque au téléphone, qui n'a pas encore renvoyé le chèque, ces derniers me proposent de demander un nouvel encaissement de ce dernier en indiquant la bonne lecture du "6" et cela devrait passer selon eux, est-ce que cela vous convient comme solution ? »
Réponse immédiate du Président par SMS :
« Oui si votre banque peut corriger son traitement et encaisser notre chèque et le créditer sur votre compte, que demander de plus.
Tenez-nous informés et bon courage, j'espère qu'ils sauront vous indemniser de leurs errements...
Très très respectueusement. GHA »
Le 07 novembre 2025 : notre chèque est enfin débité, nous adressons le courriel suivant :
« Cher Monsieur BAES,
Nous constatons, ce jour, à midi, que notre chèque de 4464€ est enfin décaissé et, nous l'espérons, crédité dans vos comptes !?
Merci de bien vouloir nous en informer, c'est tellement navrant pour vous…
A vous lire et très respectueusement.
GHA

Le 24, en fin d'après-midi, par courriel, Monsieur le Curé, Père Didier De LOVINFOSSE, s'interroge quant au Prieuré de SAINT-ARNOULT :
« *Cher Monsieur,*
Je reçois les échanges concernant la chapelle du prieuré de St Arnoult.
Je ne connais pas encore toutes les chapelles et églises de la paroisse, mais cette chapelle est-elle bien une chapelle privée où est-elle une chapelle appartenant à l'état et dont je suis l'affectataire ?
Je vous remercie de vos lumières et de votre dévouement pour cette chapelle.
Je vous souhaite une belle après-midi.
Don Didier-Marie+ »

Par courriel, le 26, en matinée, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, répond à Monsieur le Curé :
« *Monsieur le Curé,*
Merci pour votre réponse et votre question.
Permettez-moi de vous joindre, ci-après, le lien avec notre site internet sur lequel vous trouverez beaucoup d'informations, sur notre association, qui aura 20 ans en 2026, et qui s'efforce d'être utile, à ce joyau millénaire, ***propriété de la commune*** *de SAINT-ARNOULT, et, dont* ***vous êtes l'affectataire*** *!*
Comme Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT, conformément à nos statuts, vous êtres Membre de Droit de notre Conseil d'administration.
prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org https://www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org
Mille ans de vie chrétienne ininterrompue et le témoignage exceptionnel de Cluny en Normandie, première fondation en 1061, et unique témoignage subsistant aujourd'hui.
Nous demeurons à votre disposition, si vous le souhaitez, pour vous accueillir et vous permettre d'en prendre possession.
Nous possédons deux jeux de clés, et le code des alarmes ; en principe, il y avait un troisième jeu de clés au presbytère de DEAUVILLE.
La Commune détient aussi un jeu de clés.
Veuillez agréer, Monsieur le Curé, avec l'assurance de notre dévouement, nos très respectueuses salutations.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, président.
PS : indépendamment du rôle de l'association « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoult sur Touque », vos prédécesseurs, à DEAUVILLE, ont confié, à mon épouse, Chantal, et moi-même, d'être au service de la vie spirituelle des lieux et qu'ils soient toujours en mesure d'accueillir. »
Le 28, par courriel, à 09h30, Monsieur le Curé, Père Didier De LOVINFOSSE, répond :
« Cher Monsieur,
Merci pour cet éclairage, et merci de ce que vous faites pour cette chapelle.
Don Didier-Marie+ »

Le 25, à 17h42, Monsieur le Maire, par téléphone, informe Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, qu'il vient d'ouvrir la chapelle, pour permette au chœur Côte Fleurie, président M. Philippe HEUDRON, de répéter. Les draps protégeant les bancs ont été retirés et seront remis, de même la mise sous alarmes des lieux, M. le Maire en prend la responsabilité, il n'est pas question d'utiliser l'orgue qui est toujours là.

Le 27, de 11h300 à 12h00, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, est à la chapelle pour vérifier les fleurs (lesquelles ont été déplacées par le chœur samedi). La serrure du clocher est très dure à manœuvrer.

Le 27, à 17h00, Monsieur l'Adjoint au Maire, Monsieur Philippe MANDONNET, par téléphone, souhaite s'entretenir avec le Président :

- Concernant l'AG de « LAPSAT », elle se tiendra le lundi 15 décembre 2025, à partir de 14h00, au centre paroissial St Augustin, rue Fracasse à DEAUVILLE.
- Au sujet de la remise en état des « balisages » des chemins de promenades pédestres à SAINT-ARNOULT, c'est bien une équipe de randonneurs bénévoles qui s'en chargera, mais ce n'est pas sous la responsabilité de « Touques Randonnées », cette association ne doit figurer dans aucun document ou échange.
- La Commune, souhaite inscrire dans son budget 2026, et pour réalisation, l'analyse dendrochronologique de la charpente de la chapelle, pour ce faire, G. HARDUIN-AUBERVILLE, par courriel adressé à DENDROTECH, ce jour à 17h32 :

« *Monsieur,*

Permettez-moi de revenir vers vous, après cette très longue période, veuillez m'en excuser.
La commune de SAINT-ARNOULT, souhaite inscrire à son budget 2026, pour réalisation, votre proposition d'analyse dendrochronologique, cf. votre devis du 21 février 2025 que vous nous aviez adressé.
Pour ce faire, pouvez-vous établir un nouveau devis, qui ne soit pas échu au 31/12/2025, à l'ordre de la commune de SAINT-ARNOULT, et à faire parvenir à :
Monsieur le Maire, mairie de SANT-ARNOULT, avenue Michel d'Ornano, 14800, SAINT-ARNOULT.
Me tenant à votre disposition, si nécessaire.
Veuillez agréer, avec nos remerciements anticipés, Monsieur, mes très respectueuses salutations.
HARDUIN-AUBERVILLE Gérard, président »
Sont en copie :
'CARRÉ Gaël' <gael.carre@culture.gouv.fr>; philippe Mandonnet <pmandonnet@saintarnoult14.fr>; GAZEAU Véronique (gazeau.veronique@wanadoo.fr); 'mpbesnard@gmail.com'; PEDRONO François <pedrono@wanadoo.fr>; 'Contact' <contact@saintarnoult14.fr>; Deliry Florence (florence.deliry@orange.fr); depeuillevadrotfrancoise@gmail.com; HARDUIN-AUBERVILLE Gérard (gerard.harduin-auberville@wanadoo.fr); 'HARDUIN-AUBERVILLE, Nicolas (nicolas.harduinauberville@sfr.fr)'; lromanet.fg@gmail.com; LUQUET Henri <hamluquet@yahoo.fr>; 'MESPREUVE Francis' <francis.mespreuve@orange.fr>; 'MICHAUX Jean-Bernard 13102@live.fr'; priou-didier@bbox.fr; LESCROART Yves (yveliz@wanadoo.fr); Vincent Juhel (vincent.juhel.san@wanadoo.fr)

- Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, évoque le terrain du prieuré, pour lequel un problème, depuis des années, de document entre deux notaires entrave la finalisation de l'acte de propriété au profit de la Commune, et suggère que, celui-ci étant entretenu depuis des années par la Commune, un accord de principe entre le « propriétaire » et la Commune, permette de ne pas attendre pour supprimer cette clôture hideuse et inutile. Monsieur MANDONNET va échanger, sur ce sujet avec Monsieur le Maire, absent actuellement.
- Si Monsieur le Curé, Père Didier De LOVINFOSSE, venait en visite à la chapelle, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, en informerait immédiatement la Commune, pour un accueil conjoint.

Le 28, après échanges et avis, le Président propose la tenue de notre prochaine AG pour le lundi 15 décembre 2025, de 14h00 à 16h00, au centre paroissial St. Augustin, rue Fracasse, à Deauville, 14800, avec l'ordre du jour suivant :

- *Accueil*
- *Chronique (l'activité) 2024*

- Comptes 2024 (Résultats et Bilan)
Perspectives d'atterrissage pour 2025.
- Renouvellement des membres du conseil d'administration :
Nous sommes 10 administrateurs pour 12 sièges et doivent être renouvelés :
Mme ROUY Anne-Marie ***pour un an****,*
M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard ***pour un an****,*
Mme DELIRY Florence, pour 3 ans.
M. ROMANET Louis, pour 3 ans.
Mme VADROT Françoise, pour 3 ans.
- Montant des adhésions 2026.
- « Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. » du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque, sis à SAINT-ARNOULT 14800, M. Philippe MANDONNET, Adjoint au Maire, qui a la charge de cette démarche au sein de la commune, nous informera.
- Point sur notre site internet : « nouveau site » opérationnel pour le 21 septembre 2025 « journées européennes du patrimoine ».
- Point sur notre projet de « Représentation en 3 Dimensions (3D) » et ses valorisations.
- Point sur la « vie » de notre orgue « Isabel ».
- Notre association aura 20 ans en mai 2026…
- Questions diverses.

Novembre 2025.

Le 02, à 17h30, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, ne parvenant pas a obtenir le relevé des statistiques sur notre site internet, code erreur : « **502 Bad Gateway »,** par courriel, sollicite M. BAES.
La situation est rétablie le 04 après interventions de M. BAES.

Le 04, à 16h40, par téléphone, M. Emmanuel FOYER, informe le Président, qu'il est disponible ce samedi 08 novembre à 11h00, pour être à la chapelle, afin de transporter l'orgue chez les Sœurs franciscaines de Deauville. Après quelques échanges, il est convenu qu'il est préférable que l'instrument repasse par l'atelier d'Emmanuel pour un contrôle complet après son séjour estival prolongé à la chapelle.
Un courriel suivra le 07 novembre pour en informer le CA, la Sœur Responsable et Monsieur le Curé ;
« *Objet : Notre orgue…*
Bien Chers Collègues, Mesdames, Messieurs, Très révérende Sœur, Monsieur le Curé.
Notre très cher Facteur d'orgue, Emmanuel FOYER, m'a téléphoné, ce mercredi, 05 novembre 2025, en fin d'après-midi, pour m'informer qu'il avait une disponibilité, samedi prochain, 08 novembre 2025, à 11h00, pour venir à la chapelle et s'occuper du transfert de notre orgue.
Cette opération se fait, en principe, fin septembre, et nos très chères Sœurs, nous avaient, très généreusement, renouvelé leur accord, nous leur exprimons notre très vive gratitude !
Compte tenu, du temps passé à la chapelle, depuis début juillet, il nous semble raisonnable que l'instrument ne retourne pas directement chez nos bien chères Sœurs Franciscaines, à DEAUVILLE, mais retourne dans l'atelier de son Facteur, pour un contrôle complet.
Je vous prie de bien vouloir excuser mon absence de concertation et cette mise « au pied du mur ».
Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments dévoués et les plus respectueux.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, président.
0609834776 »
Le 07, de 14h00 à 15h00, Chantal et Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour le fleurissement (derniers bouquets de dahlias du jardin), du ménage et prendre les dispositions nécessaires au départ de l'orgue, demain à 11h00 : disposition en épis des bancs côté nord, clavier de l'orgue mis dans sa housse de transport. Gérard HARDUIN-AUBERVILLE doit dégripper et graisser la serrure du clocher.



Le 08, à 11h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE est à la chapelle pour accueillir Emmanuel FOYER qui vient pour le transport de notre orgue vers CAEN. Monsieur le Maire vient saluer M. et Mme FOYER.

Le 10, de 09h00 à 09h30, G. HARDUIN-AUBERVILLE est à la chapelle pour remise en ordre des bancs côté nord, à la suite du départ de l'orgue samedi.





Le 15, ce samedi à 10h30, le Président se rend au domicile de Madame GUILBERT, rue de la verdure, à SAINT-ARNOULT, pour lui dire au revoir et lui exprimer beaucoup de gratitude et de très respectueuse affection pour ses décennies de fidélité à « notre » chapelle. A 92 ans, et pratiquement privée de sa vue, Madame GUILBERT se retire chez sa fille, dans l'Eure, non loin du Bec.

Le 16, le Président envoie, par courriels, la convocation et les invitations, pour notre prochaine AG ordinaire, devant se tenir le lundi 15 décembre 2025. Des plis, 7, par courrier postal (La Poste) sont envoyés le 18/11/2025, après-midi.

Le 18, de 14h15 à 14h30, à la suite de sa demande, M. Fabrice PENIN, s'entretient avec le Président, par téléphone, pour évoquer la possibilité de « mise en résidence » de notre orgue « *Isabe*l », à CAEN, sous sa responsabilité et celle de son chœur « *l'ensemble vocal le Madrigal de Condé ».* Ce projet est suggéré, et soutenu, par notre éminent, et très cher, Facteur d'Orgues, Emmanuel FOYER. Ci-après un «CV » musical de M. Fabrice PENIN, à qui nous devons tant pour l'expression de notre admirable instrument, à la chapelle :
« Fabrice Pénin intègre le Conservatoire de musique de Caen où il étudie l'orgue, la direction de chœur et le chant plus particulièrement. Après l'obtention d'un prix d'orgue dans la classe de Lynne Davis Firmin Didot puis dans celle d'Erwan Le Prado, il s'est dirigé vers la direction de chœur d'abord à Caen avec Valérie Fayet puis Régine Théodoresco à Rennes et continue de se perfectionner auprès de Bernard Tétu. Il obtient le Diplôme d'État de direction d'ensembles vocaux en 2016. En 2010, il crée l'ensemble vocal le Madrigal de Condé avec lequel il arrive en finale nationale du Florilège Vocal de Tours en 2018. Avec cet ensemble, il participe aux Festivals Via Aeterna (Mont-Saint-Michel 2022) et la Folle Journée de Nantes (2023) en partenariat avec l'ensemble baroque Magnétis dirigé par Sébastien Bouveyron. Avec le chœur EsperaCanto qu'il dirige depuis 2019, il aborde différentes esthétiques musicales et en 2022, clôture sa saison en donnant le Requiem de Duruflé à l'abbaye aux Hommes de Caen. En septembre 2022, il est nommé chef-assistant à la maîtrise du CRR et du théâtre de Caen. »

Le 18, de 16h15 à 17h15, Madame Claudine FLEURANCE, du cabinet CUESTA, s'entretien avec le Président, dans la perspective de la visite « atelier » des « jeunes élus » de Deauville, Touques, Trouville, le 10 décembre après-midi. Mme FLEURANCE va adresser ses demandes, par courriel, auprès de M. le Maire de SAINT-ARNOULT et M. le Curé.

Le 25, à 14h00, le Président, après avoir reçu, hier, de la part de M. Fabrice PÉNIN, les adresses et attestations d'assurances, indispensables à la mise en place d'une convention de mise à disposition/résidentielle, provisoire, de notre orgue « *Isabel* », est en mesure d'envoyer aux membres élus de notre CA, par courriel : « TRES IMPORTANT : notre Orgue « *Isabel* », Mise à disposition

résidentielle : proposition. Avec, en pièce jointe, une proposition de convention provisoire valable pour 30 jours renouvelables, à compter du samedi 08 novembre 2025 à 11h00.

Par retour, une première réponse enthousiaste d'Henri LUQUET, Secrétaire-adjoint :

« Cher Président, Quelle incroyable occasion de mettre en valeur et donner une deuxième vie à notre orgue dans un contexte musical de haut niveau.
J'applaudis des deux mains.
Amicalement
Henri Luquet »

Le 26 : retour téléphoné favorable de Mme Florence DELIRY, Secrétaire.

Le 28 : retour téléphoné favorable de M. Didier PRIOU, Administrateur.

Le 28, de 14h30 à 15h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE est à la chapelle pour le fleurissement.
Le 30, de 13h45 à 15h45, G. HARDUIN-AUBERVILLE est à la chapelle pour l'installation de la crèche.



Décembre 2025 :

Le 01, nous recevons, par courriel, de M. Fabrice PÉNIN, en retour la convention provisoire de mise à disposition/résidentielle, de notre orgue, paraphée et signée, avec une demande que celui-ci soit utilisé ce dimanche 07 décembre à CAEN :

« *Pour un concert dimanche à l'abbaye aux Hommes !*
Je dirige un concert de Noël pour le millénaire pour lequel j'ai constitué une équipe de 60 chanteurs accompagnés par des cordes et un organiste Yanis Dubois. »

Nous répondons, en retour, notre plein assentiment.
Un grand succès et 700 personnes accueillies !

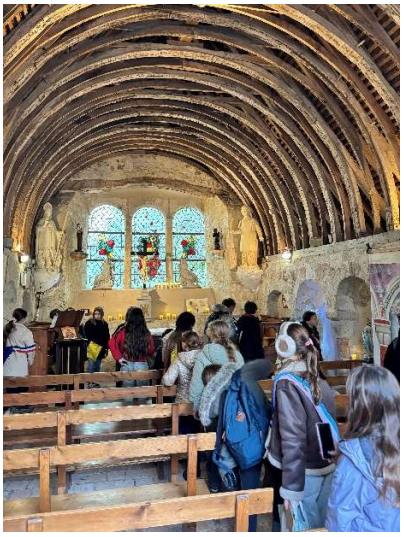
Le 01, par courriel de M. BELLENGER Laurent :

« Mon Père, Monsieur le Président,
Hier soir, j'ai publié la photo de la crèche de la chapelle de Saint Arnoult dans le groupe FB Eglises en Pays d'Auge de l'association APEPA (https://apepa.blog/) qui œuvre pour mettre en valeur le patrimoine religieux du pays d'auge et qui depuis plusieurs années promeut une route des crèches au sein du pays d'auge.
La route des crèches s'organise sur inscription des églises participantes. Elle aura lieu le temps des vacances de Noël pour les églises toujours ouvertes et aux horaires suivants pour les autres églises :
Samedi 20 et dimanche 21 décembre de 14h30 à 16h30
Samedi 3 et dimanche 4 janvier de 14h30 à 16h30
***Le mail d'inscription** : contact@apepa.blog*
Elle vous pose la question de savoir si la chapelle peut participer à la route des crèches.
Je reste à votre écoute pour transmettre votre réponse dans le groupe FB.
Bonne soirée.
Laurent BELLENGER »

Nous attendons la réponse de M. le Curé…

Le 08, de 14h00 à 15h00, G. HARDUIN-AUBERVILLE est à la chapelle pour préparer la visite prévue le 10 /12/2025 de 14h00 à 15h00.
Le 09, de 14h00à 15h00, Mme et M. HARDUIN-AUBERVILLE, sont à la chapelle pour finir de préparer la visite du 10/12 après -midi. M. HARDUIN-AUBERVILLE reçoit un appel téléphoné de Mme Claudine FLEURANCE, du cabinet CUESTA, pour confirmation de la visite du 10/12…
Le 10, de 14h00 à 15h00, M. HARDUIN-AUBERVILLE et M. PRIOU, reçoivent, la délégation des 22 élus « jeunes » de Deauville, Trouville et Touques, avec une dizaine d'adultes, Monsieur le Maire nous rejoint vers 14h30 aux sources où nous avons le plaisir de constater que la source de St. Clair a retrouvé son débit normal (depuis quand ?). Mme Claudine FLEURANCE, du cabinet CUESTA, nous fera parvenir un compte rendu.





Le 11, de 14h00 à 15h00, à la demande de Mme BARTHE Isabelle, de la Mairie, M. G. HARDUIN-AUBERVILLE est à la chapelle pour un point ; avec deux techniciens des Services Techniques de la Commune, dont M. Xavier, électricien, relatif à l'éclairage intérieur de la charpente, défaillant côté droit. Une visite globale est réalisée. Les six points d'éclairage de la charpente sont équipés de LED avec des réglages optimisés : le résultat est excellent : un beau cadeau de Noël !
M. Xavier préconise une amélioration substantielle des dispositifs (installés depuis plus de 20 ans), et en particulier au niveau de la crypte.

Le 15, de 14h00 à 15h30, notre association tient son assemblée générale ordinaire rendant compte de l'exercice 2024 avec un examen de 2025 qui arrive à son terme.
41 Amis étaient convoqués ou invités, 32 étaient présents ou représentés.
Monsieur l'Adjoint au Maire, Monsieur Philippe MANDONNET, nous a fait l'honneur de sa présence.
Monsieur Christian JAUNEAUX, très fidèle et généreux Membre d'Honneur, nous a aussi honoré de sa participation.
Voici, en substance, ce que Monsieur l'Adjoint au Maire, Monsieur Philippe MANDONNET, à bien voulu nous exposer concernant la candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO :

« Il y a une vraie prise de conscience du Ministère de la Culture quant a l'intérêt de cette candidature ! En coordination avec la « FESC », des contacts très fructueux ont été noués avec les communes de SAINT-LEU D'ESSERENT, dans l'Oise, et LONGPONT, dans l'Essonne, toutes deux membres de la Fédération et propriétaires d'un site clunisien et dotées d'une association dévolue à ce patrimoine ; pour mémoire, le prieuré de LONGPONT ayant été notre « supérieur » jusqu'à la Révolution.
Ces trois communes, avec l'aide de la Fédération, ont pour objectif de constituer un groupe de travail afin d'unir leurs efforts pour la promotion « du bien clunisien ».
Les communes, propriétaires d'un site clunisien et adhérentes à la « FESC », désignent au sein de leur Conseil municipal un délégué ; ceux-ci, pour la France, doivent-être renouvelés ou confirmés, à l'issue des élections municipales devant se dérouler en mars 2026 (les 15 et 22 mars) ; c'est donc à l'issue de celles-ci, en avril, que cette démarche pourra reprendre.
Par ailleurs, je vous donne la primeur de ce qui suit :

Début octobre 2026, du 02 au 04, SAINT-ARNOULT et DEAUVILLE, (Calvados, France), accueilleront le ***CONGRÈS EUROPÉEN D'AUTOMNE*** ***(150 à 160 personnes accueillies et venant de toute l'Europe).***
C'est une vraie demande du Président de la « FESC », Monsieur FLEURET, au regard du caractère exceptionnel du site et des liens avec d'autres sites (LONGPONT sur Orge et SAINT- LEU-d'ESSERENT) .
Avec le prévisionnel suivant :
Vendredi 2 octobre 2026 - Après-midi
Deauville
> Bilan des projets l'année 2026
> Renouvellement partiel du conseil d'administration
(Assemblée générale extraordinaire)
> Visite de l'ancien prieuré clunisien de Saint-Arnoult
> Dîner officiel
Samedi 3 octobre
> Installation du conseil d'administration et du bureau de la Fédération
> Assises UNESCO 2026
> Découverte du patrimoine de Deauville
Dimanche 4 octobre, matinée
> Visite guidée d'une abbaye bénédictine »
*En outre, Monsieur MANDONNET, rappelle la démarche en cours au sein de la Communauté de Communes relative « **à l'eau** » avec notamment les « ateliers » sur la rivière la Touques, son estuaire, ses marais, avec une concrétisation finale dans une valorisation touristique, et cela nous concerne.*
Après un, court, instant de silence de l'assemblée, le Président exprime au nom de celle-ci, sa grande émotion et son extrême gratitude à Monsieur Philippe MANDONNET, Adjoint au Maire ! »

Le 19, de 10h15 à 11h30, le Président est à la chapelle et reçoit, Mmes Véronique GAZEAU et Dominique BIRIEN. L'objet de cette visite :
« Arlette, 1010 ans » est un récit théâtral de pure imagination, enfin presque... car ce monologue, qui prend la forme d'un spectacle historique punk, a été écrit à partir des recherches réalisées, à la demande de l'autrice Dominique Birien, par la médiéviste Véronique Gazeau sur Arlette de Falaise, une femme du début du XIème siècle, celle dont le premier enfant s'appelait Guillaume et les deux « maris », Robert et Herluin. Elle est là, elle nous parle, entre le Magnifique Robert et le Conquérant Guillaume, voilà Arlette tout simplement. Un spectacle mis en scène par Jérémie Fabre, construit comme une énigme sonore et visuelle alternant récit documentaire et progressive incarnation d'Arlette. Durée : 1 heure.

Le 19, à 17h50, le Président à un échange téléphoné, d'une vingtaine de minutes, avec M. PÉNIN :
Nous évoquons le concert du 07 décembre dernier à l'abbatiale, qui a accueilli 900 personnes ! Notre orgue *« Isabel »*, dument préparé, par notre facteur d'orgues, M. Emmanuel FOYER, et joué par M. Yanis DUBOIS, a donné pleine satisfaction.

Le 22, nous recevons, par courriel, de la **« FESC »** son « Bulletin contact n°29 », de décembre 2025, que le Président s'empresse de partager !
« Très chers Collègues, Mesdames et Messieurs,
Permettez-moi, dès réception, de vous partager le présent, avec notamment cet « extrait » :
« Agenda 2026
CONGRÈS EUROPÉEN D'AUTOMNE
Saint-Arnoult et Deauville (Calvados, France) - 2-4 octobre
Vendredi 2 octobre 2026 - Après-midi
Deauville
> Bilan des projets l'année 2026
> Renouvellement partiel du conseil d'administration
(Assemblée générale extraordinaire)
> Visite de l'ancien prieuré clunisien de Saint-Arnoult
> Dîner officiel
Samedi 3 octobre

> Installation du conseil d'administration et du bureau de la Fédération
> Assises UNESCO 2026
> Découverte du patrimoine de Deauville
Dimanche 4 octobre, matinée
> Visite guidée d'une abbaye bénédictine »

Au nom de TOUS les « Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », j'exprime notre grande émotion et notre profonde gratitude, à :
Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT et l'ensemble du Conseil municipal, avec une reconnaissance toute particulière à Monsieur l'Adjoint au maire en charge du projet « UNESCO »,
Monsieur le Maire de Deauville et l'ensemble du Conseil municipal,
A Monsieur le Président de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens,
A Monsieur le Directeur de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens,
A Monsieur le Responsable de la Communication de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.
Je vous prie de bien vouloir agréer, très chers Collègues, Mesdames et Messieurs, l'assurance de mes sentiments dévoués et les plus respectueux.
Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, président »

Le 31, puissions-nous TOUS, en 2026, atteindre ces « sublimes sommets » !